

Directeurs-Gérants :
F. DE RODAYS & **A. PÉRIVIER**
 Rédacteur en chef. Administrateur.
 SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
Gaston CALMETTE
 TÉLÉPHONE : 102.46 Rédaction
 102.47 Administration
 ANNONCES ET RÉCLAMES
 Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

LE FIGARO

H. DE VILLEMESANT
 Fondateur
 RÉDACTION
 ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
 26, Rue Dronot, 26 — PARIS
 ABONNEMENT
 Trois Mois 30 * 60 *
 Six Mois 50 * 90 *
 Un An 90 * 150 *
 Seine, Seine-et-Oise. 15 * 30 * 60 *
 Départements. 18 * 37 * 75 *
 Union Postale. 21 * 43 * 86 *
 On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

La Joie d'un père

On a bien du mal à élever ses enfants. Ils vous donnent bien des soucis, bien des peines, mais quelle joie lorsque, plus tard, on en est récompensé, lorsque l'enfant, devenu un homme, se montre digne de tous les sacrifices que vous avez faits, et que vous le voyez prendre rang et grandir dans la carrière même que vous aviez rêvée pour lui ! Ces joies sont rares, mais il est des pères, cependant, qui en jouissent, des familles, plus particulièrement favorisées, à qui ce bonheur est réservé. En ce moment même, un de nos Parisiens les plus connus, M. Deibler, tout récemment mis à la retraite, connaît ces satisfactions paternelles, et il éprouve ce légitime orgueil de se sentir revivre dans son fils.

M. Anatole Deibler, en effet, le nouvel exécutif des hautes œuvres, vient de débiter brillamment en province. Son père, en partant, lui avait laissé quelques exécutions en train, celle, entre autres, de ce Damoiseau, qui n'était certes pas le premier venu, et que le vieux père Deibler, assurément, n'aurait pas légé à un autre successeur que son fils. Mais que ne ferait-on pas pour ses enfants ? C'est avec bonheur qu'on s'ôte pour eux le pain de la bouche, et le couteau des mains ! M. Anatole Deibler a donc trouvé Damoiseau dans l'héritage paternel, et pour un débutant il était vraiment impossible de rêver mieux. Vous avez lu le récit que notre collaborateur Grison vous a fait de cette exécution. Ce Damoiseau était maire de son village ; il avait, pendant des années, occupé le premier rang dans sa commune. Son influence était considérable ; il aurait pu être, tout comme un autre, conseiller général ou député, et il n'eût tenu qu'à lui de décrocher, en attendant, le Mérite agricole ou les palmes académiques.

Mais ses idées avaient pris un autre tour, et ce maire de campagne avait un beau matin tué quatre ou cinq personnes, ce qui dépasse de beaucoup tout ce qui est admis en matière de franchises municipales. La justice avait suivi son cours, et, de fil en aiguille, cela s'était terminé par une condamnation à mort. L'exécution, comme on l'a vu, a eu lieu à Troyes, en Champagne, et elle fait grand honneur à M. Anatole Deibler. Il n'y a eu qu'une voix pour rendre hommage au débutant, et le succès n'a pas été douteux une minute. Les connaisseurs s'accordent même à dire que ce jeune homme, à défaut d'une expérience aussi consommée, a de certaines qualités qui, avec l'âge, avaient fini par manquer à son père. Le procédé, bien entendu, est le même, mais M. Anatole Deibler y apporte cet entrain, cette ardeur qui donnent une bonne grâce charmante à tout ce que tente et accompli la jeunesse.

Cette première épreuve a donc pleinement réussi, et voilà une carrière qui s'annonce sous les meilleurs auspices. Mais on devine, cependant, quelle a dû être, au moment de ces débuts, l'émotion des vieux parents, du vieux père et de la vieille mère Deibler, restés au logis, dans leur petite maison parisienne, et attendant, avec une anxieuse compréhension, la triomphale dépêche qui leur annoncerait que tout s'était bien passé. On a beau se dire, en effet, que la guillotine est un instrument de tout repos, et que le résultat de l'opération est acquis d'avance, il y a toujours un certain imprévu quand on débute en public. La moindre émotion, la moindre petite rien peuvent vous influencer. Et lorsqu'on songe que toutes les autorités sont là, qu'il y a la foule, qu'il y a la presse, il y a de quoi trembler, en vérité, sur les conséquences d'une maladresse ou d'une erreur !

Aussi le vieux père, après avoir fait la veille à son fils les recommandations suprêmes, s'est-il levé de bonne heure, ce matin-là. La vieille mère, non plus, n'a pas fermé l'œil de la nuit ; elle aussi, elle est debout dès l'aube. Et tous deux, les yeux fixés sur la pendule, ils suivent, par la pensée, le drame bien connu, l'opération familière qui s'accomplit, à ce moment, dans la bonne ville de Troyes. C'est l'heure où l'on réveille le condamné : on lui fait sa toilette ; on lui offre un verre de rhum ; les portes de la prison s'ouvrent. Voici l'instant ! Pourvu, mon Dieu, qu'Anatole s'en tienne bien ! Et les deux vieux sont tout agités, tout tremblants... Ah ! nos enfants, nos chers enfants, tous les tracas, toutes les émotions qu'ils nous causent !

Mais la dépêche est arrivée. Tout s'est admirablement passé. Anatole, le brave enfant, s'est couvert de gloire. Damoiseau n'a pas pesé lourd dans sa main. En une demi-seconde, pas plus, son affaire a été faite. On peut être fier de son fils dans ces conditions-là. Aussi la nouvelle se répand-elle dans la maison, et bientôt elle dans le quartier. Les parents, les amis apportent leurs félicitations :
 — Eh bien, papa Deibler, j'espère que vous voilà content ?
 — Oh ! oui, bien content...
 — Il y a de quoi ; mais aussi, sans vous flatter, Anatole a été à bonne école...
 — Trop aimables, mes chers amis, trop aimables !
 Et le vieillard sent son cœur se fondre ; il est délicieusement ému, car il sait très bien que cette gloire de son fils rejallit forcément sur lui. Il est comme ces vieux maîtres dont les élèves ont des prix au Salon. Il a conscience que ses efforts n'ont pas été en pure perte, que ses sacrifices n'ont pas été vains. Et il attend impatientement la fin de cette journée, le retour d'Anatole qui, très certainement, leur arrivera pour dîner et, au dessert, dans la bonne fumée des cigares, leur racontera toute l'affaire en détail. Et puis, le len-

demain, la lecture des journaux, qui donneront le compte rendu de l'exécution, avec le portrait du cher enfant, et des compliments sur son habileté, sur son sang-froid... Il y a vraiment de bonnes heures dans la vie !

Et il n'y a aussi que le premier pas qui coûte. Le vieux père le sait bien, et il est désormais tranquille sur l'avenir. La quinzaine, ou peut-être même la semaine va encore être chargée pour Anatole, mais il n'importe, le plus fort est fait, le début a réussi, le reste n'est plus qu'affaire d'habitude. D'autant plus qu'il n'y a actuellement en perspective que du menu fretin. Au lendemain de son exécution de Troyes, le bon Anatole devait aller à Roubaix exécuter un certain Terryn, mais on vient de le gracier. Seulement, un de perdu, deux de retrouvés. Il reste encore, dans les prisons de la Seine, deux condamnés à mort que le lecteur n'a peut-être pas oubliés, quoique leurs crimes soient déjà bien vieilles. En notre cher pays, on attend toujours pour juger et pour exécuter les gens que personne ne sache plus au juste ce qu'ils ont fait.

L'un est ce Deblander qui jeta ses deux fillettes dans les fortifications, pour se venger de l'amant de sa femme. J'ai lu, dans certains journaux, que c'était là un crime passionnel, et qu'il ne manquait pas d'une certaine grandeur. Je fais dans ce cas, amende honorable à Saturne et à Ugonin qui, eux, du moins, ne supprimaient leurs enfants que pour leur conserver un père. Mais enfin, en admettant que ce Deblander soit gracié, il n'y a pas là, pour M. Anatole Deibler, de quoi désespérer. Ses débuts ne seront pas interrompus pour cela, et il lui restera du pain sur la planche.

Il y a encore, en effet, un certain Peugniez, dont le nom évidemment ne vous dit plus rien, mais qui n'en a pas moins deux assassinats sur la conscience. Cet aimable homme viendrait à être exécuté qu'il n'en faudrait pas être trop surpris, et le vieux père Deibler, quoique déjà rassuré, y trouverait encore une nouvelle source d'émotion, car l'exécution, cette fois, aurait lieu à Paris, et c'est à Paris que tout artiste, quel que soit le genre qu'il aborde, doit venir demander sa consécration. « Quand on n'a pas Paris, on n'a rien », a-t-on dit fort justement. Et Anatole n'a pas encore Paris. Son succès de Troyes ne peut lui compter que comme une répétition générale ; ce n'est pas encore la vraie « première » !

Mais notre public à nous est bien plus indulgent que le public de province. Le vieux Deibler en sait quelque chose. Ce n'est jamais qu'au cours de ses voyages qu'il a eu parfois des mésaventures. A Paris, on l'a toujours laissé se débrouiller tranquillement avec ses clients. Aussi ne doit-il pas avoir grande inquiétude, et au surplus il sera là, au premier rang, pour soutenir Anatole, et lui donner au besoin un bon conseil. On a beau être à la retraite, on garde toujours au cœur l'amour de l'ancien métier, et plus d'une fois, j'en suis sûr, durant les soirées d'hiver, au coin du feu, d'amicales discussions s'élèveront entre le père et les fils sur l'ancienne méthode ou la moderne, sur le vieux jeu ou le nouveau jeu. Non pas à propos de la guillotine elle-même, qui n'est plus guère susceptible de bien grands perfectionnements, et qui, de quelque façon qu'on s'en serve, a fait ses preuves comme arme de précision.

Mais il y a, dans la profession que M. Anatole Deibler vient d'embrasser si brillamment, de certaines traditions qui sont, comme toutes les traditions possibles, susceptibles de modifications. Doit-on, par exemple, en voyage, se répandre dans les cafés, se montrer à table d'hôte, et visiter en détail les villes que l'on traverse ? Affaire de goût, me direz-vous. Le vieux Deibler n'était pas très mondain, et il sortait rarement de son hôtel. Il n'a jamais entendu dire, d'ailleurs, qu'on se l'arrachât dans les localités où il passait. Le fils semble plus en dehors, plus lancé. Il est encore dans tout le feu de la jeunesse, dans l'orgueil juvénile de ses nouvelles fonctions. Et puis songez que c'est un jeune marié ; ce n'est pas parce qu'on appelle la guillotine la veuve que le bourgeois doit rester garçon. M. Anatole Deibler a pris femme, et il est tout naturel qu'en dehors de ses heures de service il se consacre à ses devoirs mondains.

Il a eu, paraît-il, grand succès à Troyes, et non pas uniquement pour l'élegante façon dont il a expédié le Damoiseau. Sa physionomie, sa tournure ont aussi produit la meilleure impression. Il est grand, il est fort, il est beau ; il ne fait pas seulement tomber des têtes, il en fait tourner. Et c'est là encore une grande satisfaction, un motif de fierté pour les vieux parents. On dit qu'un malheur ne vient jamais seul ; un bonheur non plus, à ce qu'il semble, et lorsque la joie entre dans une famille, c'est pour de bon ! Le tout est de savoir la mériter, et il n'est pas donné à tout le monde de posséder, à cette fin, les qualités spéciales et les titres tout particuliers de la famille, élue entre toutes, à qui arrivent, en ce commencement d'année, ces pures et douces félicités !

Le Passant.
Échos
 La Température
 Le baromètre descend rapidement dans l'ouest des îles Britanniques ; en France, il est encore en hausse, c'est-à-dire à 766mm ; mais sur Paris la pluie n'a presque pas cessé de tomber. Sur la Manche et l'Océan, la mer est toujours houleuse. La température a une tendance à la baisse : elle donnait hier 5° vers sept heures du matin, et 11° dans l'après-midi ; on notait 13° à Alger et 15° à Malte. En France, le temps va rester à la pluie et tout jours relativement assez doux. Dans la soirée,

le thermomètre était à 9°, et le baromètre, vers minuit, restait à 762mm.
 Monte-Carlo. — Thermomètre : le matin à huit heures, 12° ; à midi, 17°. Temps splendide.

Les Courses
 Courses à Nice. — Gagnants de Robert Milton :
 Prix du Conseil municipal : Exquise.
 Grand Prix de Monaco : Belfort.
 Prix des Alpes-Maritimes : Trencsin.

NOS ENFANTS
 L'autre semaine, on a jugé une bande de trente vauriens, connue sous le nom de la bande de Nouilly. On en a condamné seize, dont deux demoiselles pour tentative d'assassinat. L'autre jour, trois misérables se sont glissés le soir chez une vieille épicière, rue Pierre-Leroux, et l'ont assassinée.
 J'ai remarqué que l'âge de ces condamnés oscillait entre dix-sept et vingt ans. Par conséquent, tout ce joli monde tétait encore sa nourriture lorsque l'homme de gouvernement de la troisième République fit charger les crucifix des écoles dans les lombereaux et les fit transporter dans les magasins où l'on conserve le matériel scolaire hors d'usage. Par conséquent, cette jeunesse a été élevée dans des classes où l'on parle de tout, excepté de Dieu, père de la morale.
 Au moment où l'enseignement français fut déchristianisé, j'écrivis des masses d'articles qui avaient pour but de démontrer qu'en rendant l'enseignement indépendant de toute idée religieuse, on arriverait fatalement à démolir l'enfance et à obtenir des criminels étrangement précoces. Je prédisais qu'un temps viendrait où l'on serait forcé de guillotiner les enfants comme on tue les petits loups, et que les générations futures verraient des exécutions où, en présence de la population scolaire, on couperait le cou à des monstres à peine formés, sur une place où il n'y aurait d'adultes que l'exécuteur, les gendarmes et les instituteurs. Cela fit beaucoup rire.

Je reconnais que nous n'en sommes pas encore là. Mais nous sommes arrivés à une période où les bancs de la Cour d'assises ressemblent à ceux des écoles. C'est déjà un commencement. Le reste suivra.
 Sérieusement, on a contesté, au point de vue philosophique, l'efficacité de l'enseignement religieux pour la moralisation de l'enfance, et soutenu que de l'école sans Dieu sortirait des générations aussi décidées à respecter les lois humaines que celles qui sortent des écoles catholiques.
 Malheureusement, les faits sont là. Jamais les criminels, jamais les récidivistes n'ont été aussi jeunes qu'à présent. Voilà bien une preuve, ce semble. Et cette preuve devient extraordinairement suggestive si on réfléchit qu'en Angleterre, où l'universalité de l'enseignement primaire n'a pas détruit, loin de là, son caractère profondément religieux, en Angleterre où l'Etat se borne à payer une annuité pour chaque enfant, à l'école qu'il lui plaît de fréquenter, on assiste au phénomène absolument opposé.

Le crime se raréfie chez les jeunes et, petit à petit, les prisons ne contiennent plus que des vieux chevaux de retour, nés et élevés avant les lois scolaires actuelles.
 Il faudrait pourtant méditer cela. — J. CORNÉLY.

A Travers Paris
 Les candidats aux palmes académiques ont dû avoir, hier matin, un moment d'émotion. Le Journal officiel, en effet, portait dans son sommaire : « Arrêté nommant des officiers de l'instruction publique et des officiers d'académie. » Mais ce n'était qu'une fausse alerte, et il ne s'agissait pas du fameux mouvement si impatientement attendu. L'arrêté en question ne comportait que des nominations se rattachant à de récentes solennités parisiennes ou départementales, comme la distribution des prix de l'Association polytechnique de Saint-Mandé, le cinquantième anniversaire de la Société populaire des beaux-arts, l'exposition horticole de Troyes, l'inauguration des écoles et de la mairie de Villiers-Adam, etc.
 Le grand mouvement des rosettes et des palmes ne paraîtra que jeudi matin au Journal officiel. Il aura été, très probablement, la veille, précédé du mouvement dans la Légion d'honneur. C'est demain mardi, en effet, que doit se réunir le Conseil de l'Ordre, qui aura à examiner dans cette réunion les croix de l'instruction publique et des beaux-arts, ainsi qu'un certain nombre de croix supplémentaires ressortissant à d'autres départements ministériels.
 Quand ces mouvements, petits et grands, auront paru, c'en sera définitivement terminé de la promotion de janvier, et ministres et candidats pourront se reposer jusqu'au 14 Juillet.

On ne dira pas que M. le président Charles Dupuy prodigue d'excessives faveurs à son entourage. Savez-vous quelle récompense il vient de donner à son homme de confiance, à celui qui, depuis plus de vingt ans, lui rend d'innombrables services, à son chef de secrétariat, M. Valette ? M. le ministre lui a fait décerner, par son collègue de la rue de Grenelle, la rosette d'officier de l'instruction publique. On peut découvrir la chose dans un petit coin de l'Officiel d'hier.
 On a vu des secrétaires de ministre être plus exigeants et décrocher tout de suite la Légion d'honneur.
 Mme la maréchale de Mac-Mahon est attendue à son hôtel de la rue de Bellechasse à la fin de ce mois.
 La maréchale va beaucoup mieux. Elle a repris l'usage de tous ses mouve-

ments et peut marcher aujourd'hui sans appui.
 Elle est toujours auprès de sa fille, au château de Caumont, et c'est accompagnée de Mme la comtesse de Piennes qu'elle rentrera à Paris dans quelques jours.
 M. Constans, qui avait assisté, l'autre soir, à un dîner que lui offrirent ses compatriotes de Toulouse, a également assisté hier à un déjeuner que lui offrirent, cette fois, un certain nombre de ses amis personnels. En tout, vingt couverts :
 MM. Jean Dupuy, le docteur Goujon, Monis, sénateurs ; Etienne, Laurence, Emma, Arène, députés ; Gailhard, directeur de l'Opéra ; Pissard, inspecteur général des services administratifs ; le peintre Polpout, Pognon, Paul Bosq, Touchard, Arnault, Legé-Bersœur, Delorme, Ruiz, Bloch, Regnaud.
 Le menu avait cette originalité d'être rédigé en turc, avec la traduction à côté, heureusement. C'est ainsi que les convives ont appris que la selle de pré-salé s'appelait, sur le Bosphore, « le kâbab de coucoum », et que les petits pois y étaient dénommés « iman-bachidi ». Rien n'est agréable comme de s'instruire en déjeunant.
 Des toasts qui, eux, n'étaient pas prononcés en turc, mais en bon et spirituel français de France, ont été posés par MM. Jean Dupuy et Legé-Bersœur. M. Constans y a répondu par une de ces improvisations charmantes et familières où il met toujours tant de cordiale et franche bonhomie, et où il semblait qu'il eût ajouté, cette fois, une toute petite pointe d'émotion.
 Ce soir, pour continuer la série, a lieu un grand banquet que ses collègues du Sénat, au nombre d'environ une centaine, offrent à M. Constans.

C'est aujourd'hui que commencera la révision annuelle des listes électorales. Les abstentions, qui se produisent de plus en plus nombreuses aux élections, prouvent que beaucoup d'électeurs négligent de voter ; mais il est non moins certain qu'un plus grand nombre négligent de s'inscrire.
 Dans le but de combattre cette indifférence, le préfet de la Seine a pris des dispositions pour faciliter aux électeurs parisiens leur inscription. Les lundis 16, 23 et 30 janvier, les bureaux des maires seront ouverts de huit heures à dix heures du soir ; ils resteront ouverts, le samedi 4 février, jour de la clôture de la révision, jusqu'à minuit.
 On est le temps où, pour se faire inscrire, il fallait se soumettre à toutes sortes de formalités, et où des jeunes gens tels que Floquet, Hérod, Jules Ferry, etc., acquiesçaient une notoriété et s'ouvraient le chemin des plus hautes situations politiques en aidant les électeurs à se faire inscrire sur les listes électorales.
 Aujourd'hui, nous ne savons pas si on parviendrait à se faire un nom en s'efforçant d'amener le plus grand nombre possible d'électeurs à se faire inscrire et à voter.
 Nous recevons l'intéressante lettre qui suit :
 Monsieur le Rédacteur en chef,
 Aujourd'hui seulement, je prends connaissance de l'article que le Figaro, sous la signature de M. Maxime Serpelle, a consacré à la mémoire de mon grand-père Louis Varé, le créateur du Bois de Boulogne.
 Puisque vous avez pensé que ce point de notre histoire parisienne pouvait intéresser vos lecteurs, voulez-vous me permettre de compléter rapidement les renseignements fournis par votre collaborateur sur les origines de leur promenade favorite ?
 C'est en 1833 que Louis-Sulpice Varé fut chargé par l'Empereur d'aménager le Bois de Boulogne et d'en faire la promenade sans rivale qu'elle est aujourd'hui, une des principales attractions de la capitale.
 Louis Varé eut bien vite conçu son plan ; il eut, dès le premier moment, l'idée d'un lac et d'une rivière qui alimenteraient les eaux de la Seine, qu'on trouverait des plantations nouvelles et auxquelles viendraient accéder des routes dont il indiqua le tracé. L'Empereur ayant immédiatement approuvé son projet, Louis Varé commença les travaux et les mena avec une telle rapidité que, dès les premiers jours du mois d'avril de l'année suivante, l'eau était amenée dans le lac supérieur, « en présence d'une assistance considérable ».
 L'Empereur était venu presider cette fête d'inauguration. Il se montra si satisfait de l'ensemble et particulièrement de la manière dont avaient été établis le grand rocher et les petites allées qui serpentent dans le talus du périmètre de la grande rivière et des deux lacs, qu'il remit lui-même à Louis Varé la croix de la Légion d'honneur.
 A la fin de l'année 1834, les travaux d'aménagement du Bois de Boulogne étaient complètement terminés. Son œuvre accomplie, Louis Varé refusa de se laisser attacher à l'administration de la Ville de Paris, malgré les propositions brillantes qui lui furent faites. Préférant garder son indépendance, il continua d'exercer librement sa profession d'architecte, jouissant jusqu'aux dernières années de l'Empire de la vogue et de la faveur du public.
 Il mourut en 1883, à Saint-Martin-du-Terre, son pays natal, où il s'était retiré au milieu des siens, alors que la gloire de son succès, M. Alphonse, battait son plein et faisait oublier la sienne.
 Telle fut la vie de cet homme modeste qui a droit à la gratitude de tous les Parisiens et dont le nom, tiré de l'oubli par le Figaro, devrait depuis longtemps déjà être donné à l'une des rues avoisinant le Bois qu'il a créé.
 Agréés, etc.
 E. VARÉ.

Peut-être serait-il plus simple encore de donner le nom de Varé à l'une des avenues du Bois de Boulogne.
 L'impératrice douairière d'Allemagne, veuve de l'empereur Frédéric III, qui vient de traverser la France, y a déjà fait plusieurs séjours. Elle y vint pour la première fois en avril 1855, avec sa mère la reine Victoria, son père le prince Albert et son frère le prince de Galles...
 La jeune princesse Victoria, alors âgée de quatorze ans, était éblouissante de grâce et de fraîcheur. Le 25 août, lors

de l'incomparable fête du château de Versailles, l'Empereur fit plusieurs tours de valse avec elle dans la galerie des Glaces, devant M. de Bismarck mêlé au flot des courtisans.
 Le 27 août, jour du départ de Saint-Cloud, l'impératrice Eugénie, à qui la jeune princesse témoignait une sympathie et une admiration profondes, lui offrit un bracelet orné de rubis et de diamants encadrant un petit médaillon où il y avait des cheveux de la souveraine.
 Le 29 août, Sa Majesté Britannique écrivait d'Osborne à Napoléon III : « Je ne saurais assez vous dire, Sire, combien je suis touchée de toutes vos bontés et de toute votre amitié pour le Prince, et aussi de l'affection et de la bienveillance dont vous avez comblé nos enfants. Leur séjour en France a été la plus heureuse époque de leur vie, et ils ne cessent d'en parler. »
 Ces souvenirs sont sans doute revenus à la mémoire de l'impératrice douairière d'Allemagne traversant notre pays.

L'emprunt du gouvernement général de l'Indo-Chine a été couvert environ trente-six fois. Le nombre d'unités souscrites dépassant le chiffre d'obligations offertes au public, les unités ne pourront être servies que fractionnées.
 La Ville de Paris met enfin en adjudication les travaux de construction de l'ascenseur de Montmartre, partant du bas de la Butte pour aboutir au pied de la basilique du Sacré-Cœur.
 Il y a dix ans que Belleville a son tunnel ; il y a vingt ans que Montmartre réclamait cet ascenseur !
 Seulement l'ascenseur de Montmartre était surtout utile aux pèlerins du Sacré-Cœur, et c'est là une population qui n'a pas les sympathies de nos édiles.
 On s'est enfin décidé, à la suite de pétitions multiples et de réclamations mécaniques des Montmartrois, à la construction de cet ascenseur qui côtoiera le nouveau square, qu'on veut aussi achever par 1900.

Hors Paris
 Un Concile, auquel seront convoqués tous les évêques des républiques de l'Amérique latine, se réunira à Rome dans le courant de l'année.
 La Congrégation romaine du Concile a déjà reçu de S. S. Léon XIII l'ordre de procéder à cette convocation, et en même temps d'édictier les règles qui présideront à la tenue de ce Concile.
 Nous pouvons ajouter que l'initiative de ce grand acte revient aux évêques américains eux-mêmes, et que le Pape vient de leur en exprimer toute sa satisfaction.
 De Saint-Petersbourg :
 « Le passage de la délégation de Saint-Cyr à Moscou a été marqué par un incident significatif. Quand nos compatriotes sont entrés, pour déjeuner, dans la grande salle de l'hôtel de Moscou, le public qui s'y trouvait réuni s'est levé, est venu entourer les jeunes officiers et leur a demandé la permission de porter un toast de sympathie à la nation française.
 « Le champagne fut apporté et des toasts chaleureux furent échangés. Les membres de la délégation française burent à la Russie. »
 Emile Bern.

Nouvelles à la Main
 AU PAYS DE L'OR
 Yorik, simple artisan de Bâle ou de Zurich, Pour tenter la fortune au Klondyke s'en fut. Il y périt du scorbut.
 Moralité
 Alas...ka, poor Yorik !
 Un jeune et vigoureux gaillard, installé sous une porte cochère, exécute sur le flageolet des airs aussi étranges que discordants.
 — Vous feriez mieux, lui dit un passant, de travailler que de mendier.
 L'autre, se drapant dans sa dignité d'artiste méconnu :
 — Je ne mendie pas, monsieur... Je fais la quête !
 Le Masque de Fer.

LES AFFAIRES EN COURS
 Une intéressante nouvelle nous est officiellement communiquée par l'Agence Havas :
 M. Esterhazy pourra comparaitre comme témoin devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation.
 En effet, le président de cette Chambre ayant signalé, par lettre, à M. le garde des sceaux l'intérêt de cette communication, celui-ci a chargé M. le procureur général près la Cour d'appel de communiquer à M. le juge d'instruction Bertulus la lettre de M. Leovv. M. Bertulus a fait connaître que M. Esterhazy pouvait, sans aucune crainte pour sa liberté, venir à Paris, pour le temps que la Chambre criminelle jugerait nécessaire.
 Me Cabanes, avocat de M. Esterhazy, avisé par M. le procureur général, a déclaré qu'il allait informer son client.

Autre information de l'Agence Havas :
 L'enquête à laquelle doivent procéder M. Mazeau, premier président de la Cour de cassation, et MM. les conseillers Darès et Voisin, commencera aujourd'hui lundi 14 janvier.
 On avait annoncé que la Chambre criminelle de la Cour de cassation statuerait demain, mardi, sur la question de règlement de juges concernant l'affaire Picquet.
 Cette information n'est pas confirmée. Il est, au contraire, certain que la Cour ne statuera pas cette semaine, mais il est plus que probable que la question sera tranchée la semaine prochaine.
 A ce propos, on affirme au *Matin* — qui, d'ailleurs, ne reproduit la nouvelle que sous les plus expresses réserves — que l'arrêt laisserait au Conseil de guerre la connaissance des trois chefs d'accusation qui ont été relevés dans l'ordre de mise en jugement du gouverneur militaire de Paris. Toutefois, la Cour, dans les considérants de son arrêt, indiquerait qu'il pourrait être de bonne justice d'ajourner la comparution du lieutenant-colonel Picquet devant le Conseil de guerre jusqu'après l'arrêt qui interviendra au sujet de la révision du procès de 1894.
 On sait que cette question de règlement de juges doit faire l'objet jeudi, au Sénat, d'une interpellation de M. de Chamillaud. Ce dernier, dans une conversation avec un rédacteur de la *France militaire*, a dit que son but, en développant son interpellation, était d'invoquer la garde des sceaux, chef de la justice en France, à donner l'ordre formel que le règlement

L'EXPOSITION DE 1900
LE CHEMIN MARCHANT
 Vive animation, hier après-midi, sur le quai de Seine, entre le pont d'Asnières et la station de Saint-Ouen-les-Docks ; un va-et-vient tout à fait inusité, en ce corne coin de banlieue, des groupes de piétons, de fiacres, d'automobiles. Et tout ce monde afflue vers une palissade au delà de laquelle apparaissent des gens immobiles, lancés dans une course circulaire sans fin. A distance on dirait des marionnettes posées sur la plate-forme de quelque monstrueux manège forain. Et sans arrêt, dans un bruit de train en marche, cette foule tourne, tourne, au centre de l'immense plaine vide, très amusée par le spectacle qu'elle se donne...
 C'est en effet à une expérience des plus intéressantes que le commissariat général de 1900 a convié les ingénieurs, exposants et journalistes qui sont ici : la plate-forme qui se meut circulairement devant nous est le modèle réduit de ce « chemin marchant » qui sera une des curiosités de l'Exposition de demain.
 On se souvient que l'exécution de cette importante entreprise avait été subordonnée par M. Alfred Picard à une condition formelle : c'est qu'il serait d'abord procédé par le constructeur à un essai public du système qu'il proposait.
 L'affaire n'était pas de médiocre importance : il s'agissait de consacrer, en

de juges soit effectué dans le plus bref délai, quelle que soit la juridiction devant laquelle on croira devoir renvoyer le colonel Broqui.

On a vu hier, par l'entremise que M. Lebret a eu avec un de nos collaborateurs, quelle est la réponse que le garde des sceaux compte faire à cette interpellation.

Entre autres bruits mis en circulation depuis les derniers incidents de la Cour de cassation, on avait annoncé que MM. les conseillers Sallantin, Sevestre et Chambareaud, membres de la Chambre criminelle, songeaient à donner leur démission.

M. Sallantin, interrogé par un de nos confrères, lui a fait la déclaration suivante : « Je n'ai pas l'intention de désertier le poste que j'occupe à la Chambre criminelle, surtout dans les circonstances actuelles ».

Il est bon, d'ailleurs, de faire observer que M. Sallantin se trouve être un des doyens de la Cour de cassation, et qu'il atteindra au mois d'octobre prochain l'âge de la retraite.

M. Sevestre a été également interrogé par la Liberté et a démenti formellement le bruit de sa démission.

« Etant jugé dans l'affaire, a-t-il dit textuellement à notre confrère, mon devoir est de rester à mon poste ».

Enfin, l'information du même genre qui concernait M. Chambareaud est aussi démentie. Mais cela n'arrête pas les informations fantaisistes. On annonce maintenant la démission de M. Roulier, membre de la Chambre criminelle, qui voudrait, dit-on, se solidariser ainsi avec M. Quesnay de Beaurepaire dont il a été le substitut devant la Haute Cour de justice, dans le procès Boulanger.

Mais rien n'est venu confirmer cette nouvelle qui semble, elle aussi, ne reposer sur aucun fondement.

Quelques journaux continuent à s'occuper de l'interprétation donnée, devant la Chambre criminelle, aux mots « par la voie ordinaire » dont s'est servi le lieutenant-colonel Henry quand il a dit au général Rogot que le bordereau qu'il a remis au général Gonse, n'avait reçu d'un agent, « par la voie ordinaire », sans nommer cet agent.

Le Temps a demandé, à ce sujet, des explications à M. le procureur général Manau, qui lui a fait la réponse suivante :

« Le devoir m'oblige à garder le silence ; je ne puis faire aucune précision pour le moment. L'heure viendra, cependant, où je pourrai, ou je devrai parler. On verra alors de quel côté est la vérité ».

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Cour de cassation a entendu, dans sa dernière audience, la déposition de M. Gabriel Monod.

L'audition de ce témoin, commencée à midi, a pris fin à trois heures, et la Cour a ouvert alors son audience publique qui s'est prolongée jusqu'à une heure avancée.

On annonce que le colonel Cordier, ancien sous-chef du bureau des renseignements au ministère de la guerre, vient de demander à l'autorité militaire l'autorisation de poursuivre les journaux qui l'ont diffamé à l'occasion de sa déposition devant la Cour de cassation.

La Libre Parole a publié hier matin une liste de souscription complémentaire qui porte le total des sommes recueillies pour Mme veuve Henry à 131,410 fr. 45.

M. Loison, huissier des trois experts Couard, Belhomme et Varinard, a déposé samedi, à quatre heures, au domicile de M. Zola, rue de Bruxelles, la signification de vente pour le complément de la somme qui restait à percevoir, du chef de la condamnation prononcée en faveur des experts par le Tribunal correctionnel.

Cette vente est fixée au samedi 21 courant, à midi, à moins qu'une entente intervienne, d'ici là, entre l'huissier de M. Zola et celui des trois experts.

G. Davenny.

LA JOURNÉE

Lundi 16 janvier

Sports : Courses de chevaux à Nice. — Séance de lutte de l'Association vélocipédique d'amateurs (9 h. du soir, 246, boulevard Férrière).

Le Parlement : A la Chambre, commencement de la discussion du budget (2 h.). Les listes électorales : A partir d'aujourd'hui, les listes sont à la disposition des intéressés jusqu'au 4 février prochain, dans toutes les mairies où les réclamations seront reçues de 10 h. du matin à 6 h. ; par exception, les bureaux resteront ouverts ce soir, de 8 h. à 10 h.

Beaux-Arts : Ouverture, à la galerie Petit, de l'exposition de la Société « Paris-Provence » (8 h. 1/2 du soir).

Conférences : Dans les salles mêmes du musée du Louvre, M. E. Molinier fera une nouvelle conférence sur les ivrotes du musée (8 h. 1/2). — Inauguration des conférences de la Croix-Rouge, sous la présidence du duc d'Anhalt-Stredt (3 h.). — M. V. de Marjailles : « Entre Paris et Tanger » (3 h.). Cercle de la rue du Luxembourg, 48. — M. Frédéric Passy : « Comment les utopies se réalisent » (8 h.). — M. de Bort, 47.

Mariage : Comte de Beauvoisin de Saint-Aulaire avec Mlle Balby d'Avricourt (midi, Saint-Hippolyte d'Eylau).

Obsèques : Comtesse Broussin de Méré (10 h. 1/2, Saint-François-Xavier). — Professeur Dumontpallier (10 h. 1/2, Madeleine). — Service pour le repos de l'âme de Mme Eléna Sagné (11 h., Trinité).

Banquet : Anciens élèves du lycée Charlemagne, sous la présidence de M. Liard (Continental).

Le Monde et la Ville

SALONS — La duchesse de Bellune a donné hier sa première matinée musicale dans son hôtel de la rue Legendre. Les interprètes du programme étaient : Mlle Lina Pacary dans l'air de Samson et Dalila, de Saint-Saëns, et Au-bade et Songe du poète, de Mme Ferrari, accompagnés par l'auteur ; Mlle Eugénie Buffet, dans son répertoire ; M. Fernand Lecomte, l'amateur si apprécié dans les œuvres de Mlle Le Chevallier de Boisval, accompagnés par l'auteur. On a terminé par les Etapes de l'Amour, conférence en cinq tableaux, du maître de maison, faite par M. Victor Leduc, avec le concours de Mmes Regnier, Vignat, Scott, Ferrant, Vittot, Fould-Sirbey, MM. de Théris, comte de Vissac, de Gaffary, vicomte Le Bourdais des Touches, comtes de Boutand et de West. On a très applaudi tous ces artistes, ainsi que M. de Trabado, qui a chanté à ravir des airs espagnols. Parmi les invités : Princesse Galitzine, Mme de Mier, vicomtesse d'Espéras, comtesse de Florian, comtesse de

Broissia, vicomtesse de Brimont, marquis et marquise de La Jonquièrre, marquis de Vassogne, baron et baronne de Baulny, comtesse de Loise, Mme et Mlle Magnin, comtesse de Mille de La Ruelle, baronne de Pufflingen, comtesse de Restonica, comtesse de Montlaur, comte et comtesse de Fancompre, baron de Vaux, vicomte et vicomtesse de Forgemol, comtesse et Mlle de Verpès, vicomtesse de Fontenailles, baronne de Koennig, Mme de Choqueuse, prince Karagorévitch, baron et baronne de Léry, M. Harris Phelps, etc.

Très belle soirée musicale, avant-hier, chez M. Fillot, directeur du Bon Marché, dans son hôtel de l'avenue Marceau. Au programme : Quatuor de Beethoven ; Mme Trouillebert, MM. parant, Denoyer et Loeb ; Un Ami comarcent, de Gerny ; M. Raoul Faumier ; Les Deux courus, de Fontenailles, et J'ai vu passer l'horizon, de Dell'Agno ; Mme Thuillier-Lélori ; Une Valse, saynète ; M. Coquelin cadet et Mlle Soré ; Espagnes musicales pour piano, de Mlle Christine Grabb, exécutées par l'auteur ; Les Pêcheuses de Prociada, de J. Raff ; M. Mlle Trouillebert et Mlle Christine Grabb ; Hypnotisée, comédie en un acte, de M. Grenet-Dancourt ; M. Coquelin cadet et Mlle Soré ; Et les Enfants de Massenet, et la Mère Bon Temps, chanson du dix-huitième siècle ; Mme Thuillier-Lélori ; le chansonnier Jacques Ferry dans ses œuvres ; Paris qui tourne, revue exécutée de M. Coquelin cadet et Mlle Soré ; M. Raoul Faumier, M. Coquelin cadet et Mlle Soré ; M. Raoul Faumier, M. Coquelin cadet et Mlle Soré ; M. Raoul Faumier, M. Coquelin cadet et Mlle Soré.

Grand succès pour tous ces excellents interprètes. Coquelin cadet venait déjà de remporter un premier triomphe, une heure auparavant, chez M. et Mme Charles Dettelbach.

Une soirée musicale intime aura lieu le 24 janvier chez M. Gaston Berard, dans son hôtel de la rue Galvée.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

Mgr le duc de Vendôme vient d'accepter la présidence d'honneur des groupes de la Jeunesse Royaliste de Nemours et de Neuilly-sur-Seine.

Audition d'œuvres du comte de Fontenailles, organisée par M. Engel, aura lieu mercredi prochain, à la Bodinière, avec le concours de Mlle Jane Bathori, de M. Hardy-Thé et de M. Ronchini, l'excellent violoncelliste.

Sir David et lady Dale, arrivés à Paris, sont descendus à l'hôtel Maurice.

Beaucoup de monde en ce moment à Davos (Suisse), où l'on fait beaucoup de sport en plein air. Parmi les derniers arrivés : Comte Baden, ancien président du Conseil d'Etat autrichien, et sa fille, la comtesse Kracinski, comte de Castro-Minas, comtesse de Strachonitz, comte et comtesse de Tiskiewicz, comtesse de Tomar, comte de Castel, etc.

Le grand-duc Vladimir et la grande-duchesse Marie Pavlovna viennent de s'installer, avec leur famille, à Saint-Petersbourg.

La nouvelle pièce d'or de dix roubles. Le côté face est à l'effigie de S. M. l'Empereur (profil à gauche), avec l'inscription en exergue : « E. de la grâce de Dieu, Nicolas II, Empereur et Autocrate de tous les Russes. » Le revers porte les armes de l'Empire, avec l'inscription « 10 roubles », et le millésime. Sur la tranche est inscrit, en creux, le contenu en or fin de la pièce.

MARIAGES

Le baron André de La Boullé, fils du baron A. de La Boullé et de la baronne défunte, née Delahante, est fiancé à la fille du marquis et de la marquise de Bégon de Larouzère née de Riollot de Morteuil, défunts.

Mgr Lelong a béni, en l'église cathédrale de Nevers, le mariage du comte Antoine de Chabannes, capitaine au 20^e dragons, fils du comte et de la comtesse Gaston de Chabannes, avec Mlle Marthe Moreau, fille de Mme Charles Moreau, veuve de l'ingénieur des ponts et chaussées.

Les témoins du mariage étaient : le comte Henri de Chabannes, son frère, et le comte Pierre de Saint-Phalle, son cousin ; ceux de la mariée : M. Georges Morand, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, son oncle, et M. Henri Cornu-Lagny, son cousin.

M. l'abbé Favier a béni, jeudi dernier, à Menton, en la chapelle des Pénitents noirs, le mariage de M. Henri Charlet avec Mlle Marie de Galbert, fille du vicomte et de la vicomtesse de Galbert.

Les témoins étaient, pour le marié : MM. Jacques Delamalle, son cousin, et Jean Azemar ; pour la mariée : le comte de Galbert et le marquis de Montéon, ses oncles.

La quête a été faite par Mlle Henriette de Galbert et miss Ita Langdale, accompagnées de M. Vallut et du vicomte Maurice de Galbert, lieutenant au 38^e régiment d'infanterie.

M. l'abbé Ducoulombier a béni, en l'église du boulevard Gambetta, à Tourcoing, le mariage de M. Emile Barrois, fils de M. Barrois-Lepers, conseiller général, président de l'Union libérale, avec Mlle Henriette Sion, fille de M. H. Sion.

Les témoins étaient, pour le marié : MM. Louis Barrois, son frère, et Léon Dubois-Barrois, son beau-frère ; pour la mariée : MM. Louis Sion-Arnould et Henri Sion, ses frères.

Le Souverain-Pontife avait envoyé aux mariés et à leurs familles sa bénédiction apostolique.

CERCELES

Le Cycling Rowing-Club a donné, avant-hier, sa soirée annuelle à la salle Duprez. Très applaudis Mlle E. Schiff, MM. Lucien Berton, Albert Maria, Gaston Seray et Marcel Tourrette. On a joué Le Guirland, œuvre de M. Ch. de Bussy, interprété de verve par Mlle Schiff et M. R. Frager, et Soyons femmes ! la charmante pantomime de M. A. Vignat, musique de M. O. Schiff, remarquablement interprétée par MM. R. Vignat, Guébo, du Mans et Frager.

DEUIL

Sur la demande de Mgr le duc d'Alençon, une messe sera célébrée le samedi 21 janvier, à onze heures, à Saint-Pierre de Chaillot, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi Louis XVI. Mgr le duc d'Alençon, Mgr le duc et Mme la duchesse de Vendôme et Mme la princesse Blanche d'Orléans y assisteront.

On célébrera ce matin, à la Madeleine, les obsèques du docteur Dumontpallier. Cet avis servira d'invitation aux personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part.

Hier, à Saint-Sulpice, ont été célébrées les obsèques de M. Humblot, ingénieur général des ponts et chaussées et directeur du service des eaux de la Ville de Paris.

Le deuil était conduit par MM. Paul, Maurice et Joseph Humblot, fils du défunt. Derrière eux, de nombreux amis, parmi lesquels : Le préfet de police, MM. Paul Strauss, Bédorez, Delcamp, Camille Flammarion, Santou, Villain, le docteur Champagnière, et les hauts fonctionnaires de la préfecture de la Seine.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Navarre, de Selves, Deffrance, Beckmann, Doñiol et Collardeau.

Après l'absoute, le corps a été transporté au Père-Lachaise où, avant l'inhumation, des discours ont été prononcés par M. Navarre, au nom du Conseil municipal ; le préfet de la Seine, et M. Doñiol, au nom du corps des ponts et chaussées.

Les obsèques du comte des Cars ont été célébrées avant-hier, à Sainte-Clotilde, au milieu d'une nombreuse assistance. Le deuil était conduit par le contre-amiral de Montesquiou-Fézensac, M. Standish et le comte de Bertier de Sauvigny, gendres du défunt ; le duc de Vallombrosa, son beau-frère, et le duc des Cars, son neveu. M. l'abbé de Bréon, curé de Saint-Germain l'Auxerrois a donné l'absoute. Record un peu long de l'office deuil.

Les ducs de Rohan, de Montmorant, de Broglie, d'Avray, de Gramont, de Dodeville, de Brocas, de Montmorency, de Bisaccia ; le général Zurlinden, les princes Murat, Amédeé et François de Broglie, de La Tour-Auvergne, de La

vinge-Faucigny, de Béarn, les vice-amiraux de Donpierre-d'Honnay, de Boissoudy ; les marquis de Vogüé, de Laborde, d'Audoubert-Pasquier, de Pothuau, de Panze, de Dreu-Brézé, de Villefranche, de Croix, de Lasteyrie, de Breteuil, d'Incourt, de Goulaine, de Gabriel, de La Peronnay, de Males, de Lillers, de Lillers, de Perbin, d'Harcourt, de Lubersac, de Biron, d'Eyras, de Jacquot, de Nédonchal, de Saint-Chamant, d'Aranson, d'Aranson, de Lur-Saluces, de Polignac ; les comtes Albert de Man, Arthur de Vogüé, Pierre de Cossé-Brisson, Alot de Vignacourt, Alain de Guébriant, de Lauriston, de Lambertye, Edouard de La Rochefoucauld, de Chavagnac, de La Roche-Aymon, Jacques de Pourtales, de Montaur, Gabriel de Castries, Pierre d'Harcourt, Florian de Kerkerolay, de Périgord, de Malaisey, d'Estegoyen, du Luart, Roger de Chabrol, de Sausse, de Sizo, Philippe d'Alsace ; les généraux de Coos, de La Rochechouart, les vicomtes E.-M. de Vogüé, de Châzelain, d'Harcourt, de Vaufray, Henry de Châzelain, colonel de Paraveil, les barons Bartholdi, Léon Sellière, du Charnel.

A l'issue du service, le corps a été déposé dans les caveaux de l'église. L'inhumation aura lieu prochainement au château de Sourches, dans la Sarthe.

Nous apprenons la mort : — De M. Gravier, ancien préfet, trésorier-payeur général des Alpes-Maritimes, décédé à Nice ; — De M. Eugène Rouillé, commissaire central de police à Tourcoing, décédé subitement en cette ville le 14 janvier, à l'âge de 49 ans ; — De M. Apollon Skalovsky, membre correspondant de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg, décédé à Odessa à l'âge de 90 ans ; — De M. Nelson Dingley, l'auteur du « tarif-bill » américain, décédé à Washington à l'âge de 67 ans. Le défunt, ami intime du président Mac Kinley, avait été deux fois gouverneur du Maine ; — De don Gonzalo de Saavedra y Cuelo, marquis du Bogaraya, sportsman et musicien accompli, décédé à Madrid à l'âge de 68 ans. Le défunt, fils du duc de Rivas, avait été député, sénateur et alcaide de Madrid ; — De M. Marassé, lieutenant d'infanterie de marine, décédé à Toulon à l'âge de 30 ans ; — De Mlle Marguerite de Fontaine de Resbecq, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Valenciennes, décédée en cette ville à l'âge de 18 ans ; — De M. de Bassompierre, intendant en chef retraité de l'armée belge.

Ferrari.

UNE CONVERSATION AVEC LE COMMANDANT DE L'OLINDE-RODRIGUES

(Par dépêche de notre correspondant particulier.)

Le Havre, 15 janvier. Le steamer transatlantique la Gasconne, venant de New-York, est arrivé aujourd'hui, rapatriant le commandant Pherivog et l'équipage de l'Olinde-Rodriguez qui fut saisi, on s'en souvient, par les Américains, le 17 juillet dernier. J'ai pu voir le commandant Pherivog ce soir et lui ai demandé quelques détails sur cet incident sensationnel.

Après m'avoir exprimé qu'il lui était difficile d'entrer dans les détails, parce qu'il avait à rendre compte à sa Compagnie des incidents divers qu'il avait traversés, le commandant veut bien, néanmoins, se prêter à mon entretien.

Vous savez, me dit-il, après tout ce qui vient de se passer, après toutes les ennuis que j'ai eus, et après tout ce que j'ai vu et entendu de choses qui sont brouillées dans ma tête. C'est tellement invraisemblable que je crois rêver encore. J'étais parti du Havre, il doit vous en souvenir vers le milieu de juin. Mon voyage devait durer 45 jours, et je reviens au bout de sept mois ! Quand le New-York m'a pris, je passais assez loin de San-Juan, car je m'en rendais à Saint-Thomas. Les Américains ont protesté que j'avais voulu forcer le blocus. C'était un prétexte fallacieux. Je pense plutôt qu'ils voulaient faire une prise fructueuse. Toujours est-il qu'après nous avoir conduits à San-Juan, on m'a envoyé à Charleston. C'était vers le milieu de septembre.

Etiez-vous escorté ? — Pas du tout ! Je conduisais mon bateau. J'avais, il est vrai, une garde. Oh ! une garde toute morale : à San-Juan, un poste de 45 hommes ; depuis San-Juan, j'ai eu un commissaire du gouvernement américain à bord.

Le commissaire des relations internationales, dit-il, je n'avais, pour ainsi dire, aucunement affaire avec eux. Puis, voici trois mois environ j'étais à New-York, où j'avais conduit l'Olinde, toujours sous séquestre. J'y serais probablement encore si la Compagnie transatlantique ne m'avait donné l'ordre de revenir. J'ai laissé le Bobs un lieutenant, un mécanicien et quelques hommes d'équipage, pour garder le bâtiment.

Où est l'Olinde, actuellement ? — Au poste de la Compagnie, à New-York, jusqu'à ce que le procès actuellement pendante soit terminé, et il ne paraît pas près d'être fini.

En effet, car le gouvernement américain a fait appel du dernier jugement de Charleston.

Où, ce premier procès a été fort long, vous n'en doutez pas. Le Tribunal de Charleston avait décidé, enfin, que notre saisie était mal fondée et qu'il y avait lieu de relâcher le commandant Pherivog et l'équipage de l'Olinde-Rodriguez, mais le gouvernement américain a fait appel.

Puis, comme le commandant Pherivog ne lit comprendre qu'il ne pourrait pas m'en dire plus long je pris congé de lui, et comme, très aimablement, il me reconduisit à mon voyage de retour a-t-il été bon, au moins ?

Oh ! excellent, et puis, ajouta-t-il avec un sourire, vous comprenez que, depuis sept mois que je n'avais pas vu les miens, le retour m'en est semblé agréable par tous les temps, même les plus mauvais.

André Hofgaard.

A l'Etranger

NOUVELLES

ALLEMAGNE

LES FÊTES DU COURONNEMENT ET DES ORDRES PRUSSIENS

Berlin, 15 janvier. — Les fêtes du couronnement et des ordres prussiens ont eu lieu aujourd'hui au château royal, en présence de l'Empereur, de l'Impératrice, de tous les princes et princesses, des ministres et des généraux en activité se trouvant en ce moment à Berlin ou à Potsdam ; y ont assisté également les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie, d'Italie, de Russie et de Turquie, les envoyés des puissances étrangères et un grand nombre de personnes de toutes les classes de la société invitées à la cérémonie.

La fête a été des plus brillantes ; elle s'est déroulée suivant le cérémonial accoutumé.

AUTRICHE

UN ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION

Vienne, 15 janvier. — On jubile dans le camp tchèque, on est exaspéré dans le camp allemand. A propos d'un procès intenté par un Allemand à un Tchéquo, à Reichenberg, en Bohême, la Cour de cassation de Vienne vient de rendre un arrêt d'où il résulte que :

« Les langues officielles sur les langages sont parfaitement légales par elles-mêmes, conformes au Rescrit de cabinet du 11 août 1848, établissant l'égalité complète des langues allemande et tchèque dans tous les ressorts de l'administration publique ;

« Dans tous l'étendue de la Bohême, sans aucune exception ni différence, les parties doivent être admises, devant tous les Tribunaux, à se servir de deux langues parlées dans le royaume.

L'arrêt de la Cour de cassation, en repoussant formellement les prétentions des Allemands de Bohême — qui voudraient faire une distinction entre les districts allemands, tchèques et mixtes — a produit dans le public comme dans les milieux politiques, une très grande impression. Il est à constater que dans la jurisprudence de la Cour n'a pas toujours été dans le sens du nouvel arrêt.

Voilà, pour la rentrée du Parlement, belle matière à polémique. — WOLFRAM.

ITALIE

CRISPI VUET PARLER

Rome, 15 janvier. — A son tour M. Crispi venant écrire un article sur l'accord franco-italien, lequel article serait en même temps une réponse à celui de M. Billot, dont certains appréciateurs l'ont touché personnellement, tendrait à défendre son langage et à prouver que l'accord en question ne sera d'aucun avantage pour l'Italie. Quelques-uns de ses amis le poussent dans cette voie ; d'autres, plus calmes, engagent l'ancien président du Conseil à ne point prolonger une polémique inopportune.

« Etant donné l'esprit de combativité de M. Crispi, il est peu probable qu'il se laisse dissuader de prendre la parole. — Félix.

L'ARRIVÉE DE L'IMPÉRATRICE DOUAIRIÈRE D'ALLEMAGNE

Bordighera, 15 janvier. — L'impératrice douairière d'Allemagne est arrivée à six heures, en voiture, de Vintimille.

ÉTATS-UNIS

UNE ENQUÊTE AUX PHILIPPINES

New-York, 15 janvier. — Une dépêche de Washington au Herald annonce que M. Mac Kinley a invité l'amiral Derwey, le général Otis, le général Whittier, qui a servi récemment aux Philippines, MM. Denby, ancien ministre des Etats-Unis en Chine, et Schurmann, président de la Cornell University, à former une Commission pour étudier la situation aux Philippines et exprimer leur avis sur la politique que les Etats-Unis doivent suivre dans l'archipel.

COLONIE DU CAP

Le Cap, 15 janvier. — On ne reçoit plus de nouvelles de Durbanburg. Les communications télégraphiques sont arrêtées.

Un clou de six millions

Depuis le temps qu'on leur répète que « le char de l'Etat navigue sur un volcan », l'envie a dû venir plusieurs fois aux Parisiens de se rendre compte par eux-mêmes de ce que c'est qu'un volcan — non plus un volcan pur de rire, comme celui de Joseph Prudhomme, mais un volcan pour de bon.

Tout vient à point à qui sait attendre : les Parisiens vont être, sans avoir besoin d'entreprendre un long voyage, servis à souhait. Parmi les surprises que leur réserve l'Exposition de 1900, figurera, en effet, un vrai volcan, couronné de vraies flammes et ombragé de vraies laves.

Ce « clou » fulgurant, qui sera planté à Grenelle, sur l'emplacement des anciens établissements Caill, presque à l'ombre de la Tour Eiffel, ne mesurera pas moins de 100 mètres de hauteur sur 150 mètres de diamètre, ce qui donne 471 mètres de circonférence et 15,000 mètres carrés de développement superficiel. A cette mesure et dans ces proportions, on peut déjà, cela se conçoit, avoir un volcan respectable. Il suffit d'y mettre le prix. Or, le capital prévu, dont le tiers est déjà réalisé par l'initiative de l'entrepreneur, M. Jodice, sera de six millions. Il n'en faut pas davantage pour faire des merveilles.

Il va de soi que le cratère incandescent, donnant aux foules internationales l'illusion du Vésuve, moins toutefois la vue des flots bleus et le parfum des oranges de Sorrente, ne sera pas la seule attraction de cette installation originale. Du haut en bas de la masse éboulée, soignée, coupée de pelouses, de plates-formes élégantes, s'élèveront des établissements de tout genre, tous plus suggestifs et curieux les uns que les autres : des concerts, des restaurants, des bars, un « palais du Siècle avec projections cinématographiques des principaux événements du dix-neuvième siècle, des panoramas, etc.

A l'intérieur même de la montagne, de nouveaux spectacles — la figuration, par exemple, avec tableaux vivants, dans un décor de féerie, de l'Enfer et du Paradis de Dante — attendront les visiteurs, qui les contempleront d'une vaste galerie circulaire tournante, placée à 34 mètres au-dessous du Paradis (représenté par une sphère transparente imitant la voûte céleste, avec le mouvement des astres et des constellations) et à 40 mètres au-dessus de l'Enfer.

On accédera aux plates-formes extérieures, dont l'une portera le nom d'Allée du XX^e Siècle et l'autre d'Allée Franco-Russe, ainsi qu'à l'extrême cime, d'abord par un chemin de fer funiculaire, puis par une route en spirale, « Route Internationale », de 900 mètres de long et de 8 mètres de large, puis, enfin, par une foule de sentiers plus ou moins tortueux, ombrés et escarpés.

Nul doute que « le Vésuve à Paris » n'obtienne un prodigieux succès. Les six mois d'Exposition ne suffiront pas sans doute à satisfaire la curiosité des millions de promeneurs qui, hypnotisés par le panache de feu, voudront tous, pour quarante sous, se payer ce spectacle sans précédent.

On peut, à cet égard, s'en rapporter aux Parisiens : une fois que M. Jodice les aura dotés d'un volcan, ils n'auront garde de le laisser éteindre.

Emile Gautier.

REVUE DES JOURNAUX

Un rédacteur du Soir est allé demander au général Mercier ce qu'il pense de la lettre du commandant Esterhazy à M. Mazeau, premier président de la Cour de cassation.

Esterhazy répond le général Mercier, voilà un nom que je ne connais pas en 1894 et 1895. J'ignorais qu'il fut porté par un officier de l'armée française. Il m'a été révélé par les journaux au moment où le Syndicat a essayé de le substituer à Dreyfus. J'ai lu ce matin même des extraits de sa brochure. Pour ma part, je déclare hautement que jamais, en aucune circonstance, je ne me suis servi d'Esterhazy, jamais je n'ai eu connaissance de ses relations avec le colonel Sandherr. Le ministre de la guerre n'a pas eu connaissance des communications qui ont pu être faites par le commandant Esterhazy aux attachés militaires étrangers ; je les ai interdites, si on m'en avait parlé, j'ai toujours recom-

mandé de ne pas employer d'officiers pour ces actes, qui sont malheureusement en usage dans la politique des gouvernements. Retenez bien ceci : ce sont des agents spéciaux qui sont chargés de ce travail.

Dans ces conditions, disons-nous au général Dreyfus ne peut pas dire que vous généralisez ses opérations d'amourage.

Dreyfus ment quand il prétend que j'étais au courant de ses démarches et que j'ignorais pas qu'il remettrait des documents à l'étranger pour en avoir de plus importants.

On sait que Dreyfus, répondant au questionnaire de la Cour de cassation, réfute, au contraire, les paroles qui lui sont attribuées par le capitaine Lebrun-Renaud. M. le général Mercier, s'en tenant néanmoins aux aveux rapportés par le capitaine Lebrun-Renaud, ajoute :

« Je vais vous donner la preuve du contraire et prendre Dreyfus en flagrant délit de mensonge ».

Le 29 décembre, j'ai envoyé le lieutenant-colonel du Paty de Clam trouver Dreyfus dans sa prison. A ce moment, nous étions en possession d'un nouveau plan de mobilisation, et comme le bordereau nous indiquait que Dreyfus avait livré d'autres documents, que « c'était un courant », j'avais besoin de savoir exactement la valeur et le nombre de ceux dont il s'était dessaisi.

Je lui fis donc promettre par le lieutenant-colonel du Paty de Clam de demander au gouvernement, dans la mesure du possible, quelques adoucissements à sa peine, s'il voulait nous dire le nombre de documents qu'il avait remis à l'étranger.

J'avais l'intention de demander, par exemple, au gouvernement, qu'il fût envoyé dans une île placée sous un climat plus favorable, et que M. Dreyfus fût autorisé à y séjourner également.

Le lieutenant-colonel du Paty de Clam se rendit auprès du prisonnier et lui fit connaître mes intentions. Il le pressa de questions. Dreyfus refusa de faire connaître le nombre et la valeur des documents qu'il avait livrés.

Voilà ce que j'ai dit de la preuve de son mensonge, et ceci je l'ai dit dans ma déposition devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation : « Le 1^{er} janvier, Dreyfus m'écrivit une lettre qui fut rendue publique par Mme Dreyfus. Dans cette lettre, le traître ne fait aucune allusion aux paroles qui lui auraient été tenues l'avant-veille par le lieutenant-colonel du Paty de Clam ».

Dans cette lettre, parle-t-il de la connaissance que j'aurais eue de son innocence et de la remise de documents à l'étranger pour en obtenir en échange de plus importants ? Pas le moins du monde.

Voyons, aurai-je manqué de se servir d'une pareille démarche pour crier son innocence ? Il est inutile d'insister...

NOTES D'UN PARISIEN

C'est une amusante aventure que celle qui arrive à M. Constans, notre nouvel ambassadeur en Turquie. Depuis que sa nomination a paru au Journal officiel, il ne peut plus déjeuner ni dîner chez lui, et voilà quinze jours que sa vie se passe en repas et banquets d'adieux. Quand un homme occupe la situation politique de M. Constans, et que, par-dessus le marché, il est du Midi, c'est effrayant ce qu'il a d'amis et de connaissances ! Il est de toutes les sociétés, de toutes les réunions, de tous les orphéons, et l'heure de la séparation devient alors terrible !

Car il ne fallait pas songer, vous le pensez bien, à fusionner tous ces déjeuneurs ou ces dîneurs. On n'aurait pas trouvé de local suffisant. Il n'y a que les Parisiens de Paris qui puissent tenir tous dans une même salle. Mais quand le Midi bouge il faut abattre les cloisons. On s'est donc fractionné, on a établi des séries, et il y a eu, ainsi, le déjeuner des Toulousains, le dîner des Cadets de Gascogne, le déjeuner des amis politiques, celui des amis personnels, le banquet des députés, le banquet des sénateurs. Je crois qu'à la gare il y aura encore un dîner, qui sera le dîner des amis de la dernière heure.

M. Constans, qui en a vu bien d'autres, affronte tout cela d'un estomac solide et d'un cœur reconnaissant. Il apporte, en ces réunions très variées, la même bonhomie souriante et fine, et, pour un peu, le nouvel ambassadeur répéterait le mot de Labiche que toutes les maîtresses de maison s'arrachaient, au lendemain de son élection à l'Académie, et qui venait de dîner en ville une dizaine de fois de suite : — Eh bien ! monsieur Labiche, lui demandait-on dans un de ces dîners, vous êtes content d'être de l'Académie ?

— Très content, répondit-il ; d'autant plus que j'y trouve des avantages que je ne soupçonnais pas.

— Vraiment ?

— Mais oui : je ne savais pas, par exemple, qu'on était nourri !...

ABSINTHE PREMIER FILS HYGIÉNIQUE ET APÉRITIF

La Chambre de commerce américaine

Hier soir, au restaurant Bonvalet, ont eu lieu le cinquième dîner et la cinquième assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce américaine. Cent personnes y ont pris part.

A la table d'honneur : M. Henry Peartree, président sortant de la Chambre de commerce, avait à sa droite, M. Henry Vignaud, premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis en France ; le major Williams, agent spécial financier du gouvernement des Etats-Unis, et M. Ingersoll ; à sa gauche : l'amiral Beardlee, de la marine américaine ; M. Gowdy, consul général à Paris ; M. Saint-Amant, vice-président de la Chambre de commerce ; M. Seligman, le banquier bien connu, et M. Mac Lean, vice-consul général.

- Menu du dîner : Green turtle et consommé de volaille à la princesse ; Filets de barbeau à la Soudanaise ; Filet de bœuf à la Périgourdine ; Ris de veau aux petits pois ; Asperges en branches sauce mousseline ; Faisans et perdreaux en volière ; Salade ; Glace Mascotte ; Dessert ; Grand Marnier 1890

Au dessert, des discours ont été prononcés par M. Peartree, l'amiral Beardlee et M. Seligman.

Après le dîner a eu lieu, à neuf heures, l'assemblée générale. On a commencé par la lecture du rapport des travaux de la Chambre de commerce pendant l'année 1898, dont les principaux sont : les études pour la conclusion du traité de commerce entre la France et les Etats-Unis, les préparatifs de l'Exposition de 1900.

Les comptes de la gestion approuvés à l'unanimité, on a procédé à l'élection du bureau de la Chambre de commerce.

Ont été élus pour l'année 1899 : M. Henry Peartree, président ; M. Geo. Saint-Amant, vice-président ; M. Francis Kimbel, secrétaire honoraire ; M. B. J. Shoninger, trésorier ; M. E. M. Green, secrétaire.

Elus comme membres du bureau pour deux ans : MM. Geo. F. Southard, S. B. Veit, D. Roditi, A. S. Heidelbach, Pierre C. Lemny.

Ferrari.

Le nouvel hôtel

L'AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE

Le baron de Zuylen, à la dernière réunion du Comité de l'Automobile-Club, qui eut lieu mercredi place de l'Opéra, annonça que la prochaine séance se tiendrait à l'hôtel Pastoret, place de la Concorde, le Cercle devant émaner le 15 janvier dans ses nouveaux locaux.

Le 15 janvier 1899, c'est-à-dire hier ! Nous avions justement, dans les premiers jours de la semaine dernière, visité le chantier qui, depuis quelques mois, remplace l'ancien hôtel Pastoret. Pierres de taille, plâtras, poutres de fonte, solives de chêne, un bruit infernal de marteaux, de pioches, de rabots parmi les grinchements des scies et des limes, des échafaudages partout, des trous dans tous les coins, du haut en bas, derrière l'immuable façade de Gabriel, où trois cents ouvriers s'agitaient comme dans une étrange bataille de pierrrots !...

Hier, nous avons voulu revoir le chantier. Plus de chantier ! A peine quelques peintres, quelques décorateurs achevant de-ci de-là des raccords dans les salons et les galeries du nouveau cercle. Le tour est joué ! — Il ne reste plus à terminer que la salle des conférences et le hall d'exposition, nous a dit M. Rives en nous montrant deux cents ouvriers en train de bâtir au fond de la cour. Repassez dans quelques semaines, tout sera prêt... En attendant, ce magicien nous entraîne, à travers l'escalier à rampe de fer forgé, jusqu'à la suite de l'immeuble, jusqu'à la terrasse. Il s'excuse : l'ascenseur ne fonctionnera que dans quelques jours, un ascenseur pouvant transporter les visiteurs par douzaines.

Nous ne regrettons pas l'ascenseur, car l'escalier est fort beau. Jusqu'à troisième étage, M. Rives a continué l'œuvre

de Gabriel en y ajoutant, par coquetterie. Le mur destiné, comme autrefois, à recevoir quelque magnifique tapisserie, est nu, mais des rinceaux courent à la partie supérieure. Ils formeront cadre. Branches de chêne et d'olivier, guirlandes, cartouches Louis XVI aux initiales du club, A. C. F. ; et, au niveau des papiers, des panoplies en bas-relief de pierre où s'harmonisent, avec des attributs dans le goût du dix-huitième siècle, des roues ailées, des chainettes, des embryons de machines poutées, jusqu'à des trompes et des timbres avertisseurs ! Tout cela d'une esthétique parfaite, ce qui est un prodige !

Nous voici sur la terrasse, « sur la terrasse inférieure », remarque M. Rives, qui nous montre, en effet, aux extrémités, deux escaliers conduisant à une vaste plate-forme plus élevée.

Sur cette première terrasse, des rocking-chairs, des tables. On y prendra le café, le thé. La vue sur Paris et ses environs, de là, est admirable.

A gauche, en avant de Notre-Dame et de la flèche de la Sainte-Chapelle, les masses des palais du Louvre avec les parterres d'arbres des Tuileries ; puis, en second plan, vers la droite, Sainte-Genève et le Panthéon, Saint-Germain des Prés pointant à côté des tours de Saint-Sulpice qui écrasent les minarets et les coupes de l'Observatoire, logé là-bas dans le brouillard. Notre-Dame des Champs et Saint-Pierre de Montrouge se détachent sur le fond des collines de Villejuif.

Tout près, et de face, les flèches de Sainte-Clotilde, les tours de Saint-François-Xavier, le Palais-Bourbon, le Dôme des Invalides, la roue de Paris encadrant, avec la tour Eiffel, les immenses chantiers de l'Exposition où, à la lunette, on aperçoit sur les pierres et les charpentes de fer, comme des fourmis, les ouvriers de M. Picard, dont on suit facilement les travaux.

Enfin, sur la droite, le Trocadéro, les Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe. La pluie nous cache l'admirable amphithéâtre des collines dont Paris est serti : Villejuif, Montlhéry que, par les temps

clairs, on voit très distinctement avec sa tour — à quatre heures d'automobile ! — Meudon, Sèvres, Suresnes, etc.

— Sous le soleil de juin on ne pourra pas tenir ici... — On n'aura qu'à gravir quelques marches pour gagner le jardin, où l'on trouvera l'ombre de fort beaux arbres...

Des arbres sur un palais ? Parfaitement. Des arbres, un jardin, des plate-bandes garnies de fleurs, des pelouses et même un bassin, sur l'hôtel Pastoret ! M. Rives y a transporté un sol de terre végétale de 80 centimètres d'épaisseur, et l'Automobile-Club devra engager des jardiniers pour entretenir ce parc aérien enclos de treillages où des plantes grimpances masqueront les toits voisins...

Sous le jardin se trouve, au troisième étage de l'hôtel, une salle à manger Dioretoire à laquelle fait suite la grande salle de billard.

Au deuxième étage, bibliothèque, salle du Comité, salle du Conseil d'administration. Tout cela est prêt depuis hier soir. Il y a huit jours, les planchers n'étaient pas encore posés et les murs étaient nus !

Les bureaux du Cercle — tout un ministère dont les locaux s'étendent plus tard derrière la salle de spectacle — les petits salons des étrangers et les antichambres sont à l'entresol...

Enfin, comme nous partions, on donnait le dernier coup de balai au vestibule où s'installeront ce matin les huisseries.

On peut planter la crémaille. Charles Dauzats.

AVIS DIVERS

DENTS et DENTIERES sans crochets, ressorts et plaque. Adler, seul inventeur, 46, av. Opéra.

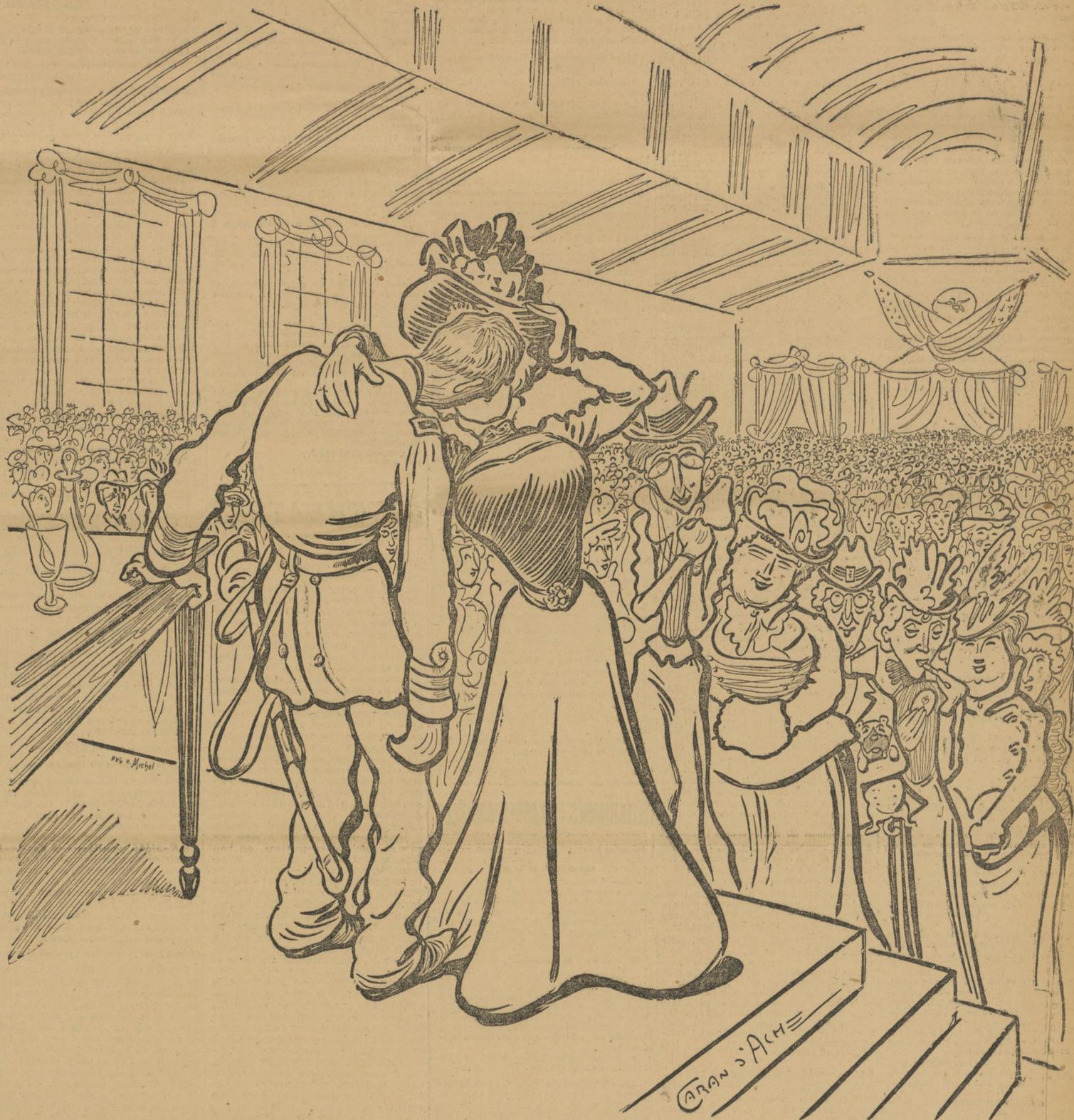
LE SEUL exterminateur des points noirs du nez, c'est l'Anti-Bolbos de la Parf'ie Exotique, 33, rue du 4-Septembre. Evitez contrefaçons.

PETIT PAIN RICHELIEU 92. — Tél. 126.20.

RELEVEZ l'état de votre teint avec le Duvel de Ninon, poudre de la Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre. Evitez contrefaçons.

ÉCHO D'AMÉRIQUE

PAR CARAN D'ACHÉ



Le brave lieutenant Hobson, héros du « Merrimac », en est à son cent millièmes baiser... et ce n'est pas fini !

RÉCEPTION DE L'ADJUDANT DE PRADT

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Lille, 15 janvier.

La population de Lille a fait à l'adjudant de Pradt une réception enthousiaste. Dès le matin, dans les rues où devait passer le vaillant compagnon de l'héroïque Marchand, les maisons étaient pavées aux couleurs nationales. Bien avant midi, la place de la Gare, la gare elle-même étaient envahies par une foule considérable. Sur le quai, parmi les autorités venues pour saluer officiellement l'adjudant, se trouvaient M. le colonel Bizard, major de la garnison, représentant M. le général Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée ; un conseiller de préfecture, représentant M. Vatin, préfet du Nord ; les membres de l'administration municipale, des officiers et des sous-officiers de toutes les armes de la garnison de Lille ; les membres de toutes les sociétés d'anciens militaires, drapeaux en tête, portant des palmes d'or et des bouquets.

La musique des pompiers attendait, pour prendre la tête du cortège.

Le train qui ramenait l'adjudant est entré en gare à midi. Un formidable remous se produisit dans la foule. Les chapeaux s'agitent. Les cris de : « Vive l'armée ! Vive de Pradt ! » partent de toutes les poitrines, tandis que le vaillant soldat descend de son wagon, accompagné par la délégation d'anciens sous-officiers lillois qui est allée le chercher à Paris. Le colonel Bizard s'avance vers lui, présente les souhaits de bienvenue du général Jeannerod, et il invite l'adjudant à assister ce soir au punch que les officiers et les sous-officiers de la garnison ont préparé en son honneur, au Cercle militaire. Puis, c'est un membre de la municipalité qui prie l'adjudant de se rendre à l'Hôtel de Ville, où le Conseil municipal

a tenu à le recevoir, et d'achever les chapeaux s'agitent, et plus chaleureux encore que tout à l'heure s'élevèrent les cris : « Vive l'armée ! Vive de Pradt ! »

M. de Pradt est visiblement ému. Il remercie d'un geste sobre et d'une inclination de tête discrète. Aussi bien une pensée l'absorbe. Ses yeux inquiets cherchent dans la foule comme si quelqu'un lui manquait, qu'il était impatient de revoir, mais les camarades de de Pradt, qui ont organisé la manifestation, ont tout prévu et Mme veuve de Pradt, mère du brave explorateur, attend dans une salle de la gare — avec quelle impatience ! — le moment d'embrasser son fils dont elle est séparée depuis tantôt trois ans. L'entrevue a été des plus émouvantes, et bien des yeux se sont mouillés lorsque l'adjudant s'est jeté dans les bras de l'heureuse femme.

De la gare, M. de Pradt a été conduit en voiture, avec toute sa famille, à l'Hôtel de Ville au milieu des acclamations de la population lilloise délirante. Pendant près d'une heure, rue Faidherbe, Grand-Place et dans les rues avoisinant l'Hôtel de Ville, la circulation dut être interrompue. Après avoir reçu à la mairie la médaille d'or de la Ville, l'adjudant a été conduit au siège de la Société des anciens sous-officiers, où des allocutions ont été prononcées à l'adresse de la mission Marchand et, en particulier, de de Pradt. Celui-ci a répondu avec infiniment de tact :

Je suis profondément ému de toutes ces manifestations, a-t-il dit, d'autant plus qu'elles s'adressent non pas seulement à l'enfant de Lille, mais au commandant Marchand. Je bois avec vous au commandant Marchand.

De la Société des anciens sous-officiers, de Pradt s'est rendu dans sa famille, rue des Urbanistes où les braves gens de son quartier avaient dressé des arcs de triomphe. La foule l'a accompagné jusqu'à sa maison où sa mère, entrant avec lui, murmurait avec des larmes pleines les yeux : « Je suis bien heureuse, ah ! oui, bien heureuse !... »

Ludovic Sylva.

Nouvelles Diverses

LE CRIME DE LA RUE PIERRE-LEROUX

L'autopsie du corps de Mme veuve Joly, l'épicière que Burget et Martin ont assassinée chez elle, rue Pierre-Leroux, dans la soirée du 7 de ce mois, a été pratiquée hier matin, à la Morgue, par le docteur Thoinot, médecin légiste.

Les obsèques de la malheureuse femme auront lieu ce matin.

Le corps, placé dans un fourgon des pompes funèbres, quittera la Morgue à dix heures pour être ramené au domicile de la défunte, et sera exposé jusqu'à midi. Puis le convoi se dirigera vers l'église Saint-François-Xavier, où aura lieu la cérémonie religieuse.

L'inhumation se fera dans un caveau de famille, au cimetière Montparnasse.

DRAME DE MISÈRE

Est-il un drame plus lamentable, plus poignant que celui qui s'est passé hier matin à Belleville, 3, rue des Fêtes ?

A cette adresse habite la famille Bourey, composée de six personnes : le père, Alphonse, âgé de quarante ans, dessinateur ; la femme, trop malade pour pouvoir se livrer à aucun travail, et quatre jeunes enfants.

Depuis quelque temps, M. Bourey était sans occupation et était en vain qu'il en avait cherché. N'ayant d'autres ressources que le produit de son travail pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille et aux frais de maladie de sa femme, le malheureux, qui devait déjà trois termes à son propriétaire, perdit tout à fait courage. Trop fier pour implorer la charité publique, il eut tout d'abord l'idée de se tuer et d'entraîner avec lui les siens dans la mort. Il ne se sentit pas la force nécessaire pour mettre ce projet à exécution. Peut-être aussi s'en était-il ouvert à sa femme qui refusa son concours.

Toujours est-il qu'hier matin, après avoir tendrement embrassé ses enfants qui venaient de se lever, le pauvre homme absorba la dose de laudanum qu'il croyait suffisante pour le délivrer à jamais de ses souffrances morales et physiques. La douleur fut plus forte que sa volonté et ses gémissements attirèrent l'attention de sa femme.

Un médecin, mandaté en toute hâte, lui administra un contrepoison et, comme son état était très grave, ordonna son transport à l'hôpital Saint-Louis.

M. Blanc, préfet de police, prévenu de la

situation désespérée de cette intéressante famille, a fait parvenir à Mme Bourry un premier secours assez important.

ACCIDENTS

Deux aiguilleurs de la Compagnie de l'Ouest, se rendant à leur travail, hier matin, ont aperçu, en travers de la voie, non loin de la gare des voyageurs de Suresnes, un amas sanglant de débris humains. A une dizaine de mètres, ils trouvaient la tête d'un de leurs collègues, Emile Jolivet, ouvrier poseur auxiliaire, âgé de trente ans, demeurant rue Royale, à Saint-Cloud.

D'après l'enquête, Jolivet aurait, contre son habitude, pour rentrer chez lui, vu le soir, suivi la voie. Il aurait été surpris par un express venant dans la direction de Versailles, horriblement heurté et décapité.

Les restes de ce malheureux, immédiatement mis en bière, ont été ramenés à son domicile.

Un ouvrier ravaleur, Jean Girault, âgé de vingt-huit ans, demeurant rue Henri-Régault, qui travaillait hier matin rue de la Tombe-Issoire, est tombé d'un échafaudage de la hauteur de six mètres.

Relevé très grièvement blessé, il a reçu des soins dans une pharmacie voisine; puis il a été, sur sa demande, transporté à son domicile.

La veille au soir, un employé du laboratoire des poudres et salpêtres avait été victime d'un accident assez bizarre.

M. Rigaut passait devant l'escalier qui du boulevard Henri-IV donne accès sur le port Louviers, et qui est éclairé en cet endroit par une de ces fortes lampes à pétrole que la Compagnie de navigation fait placer de distance en distance.

Au moment où M. Rigaut arrivait à la hauteur de cette lampe, celle-ci, violemment agitée par le vent soufflant en tempête, atteignit l'employé en plein visage et le brûla profondément. Des soins lui ont été donnés dans une pharmacie par un médecin qui a déclaré que son état était assez grave.

A l'occasion du terme, exposition de mobiliers complets, tentures, sièges et tapisseries par milliers aux Grands Magasins Dufayel. Nous rappelons à nos lecteurs que cette maison est la seule qui garantisse ses marchandises pendant trois années et qui les expédie franco d'emballage dans toute la France. Tous les jours, attractions nouvelles dans la salle du Cinématographe. Projections de tableaux avec imitation des bruits, curiosités applications des rayons X, etc., etc.

LE TRAFIC DES PERMIS

M. Esourrou, commissaire spécial de police à la gare Saint-Lazare, vient de mettre en état d'arrestation un employé de l'administration centrale de la Compagnie de l'Ouest, Emile Lahalle.

Lahalle était chargé de délivrer les permis affectés au service du personnel. Or, le contrôle de la Compagnie constata que de nombreux permis étaient présentés par des personnes étrangères à l'administration.

Enquête fut ouverte par M. Duxerdès, sous-chef du service commercial de la Compagnie. On constata que, depuis un an environ, le nombre des permis délivrés et rentrés après voyage effectués était beaucoup plus élevé que ne le comportaient lesouches des carnets.

Lahalle fut interrogé. Il avoua qu'ayant obtenu six carnets de cent permis chacun, il les faisait trafic, vendant à des particuliers les permis provenant des carnets soustraits et les délivrant au personnel que ceux des carnets mis officiellement en service.

Comme, pour donner aux permis vendus l'apparence de raison, il qualifiait d'employés les gens qui devaient les utiliser, Lahalle sera poursuivi pour faux et usage de faux.

LE FIEU

Le feu a éclaté, hier, à deux heures de l'après-midi, au domicile d'une dame Baumant, rue de Valenciennes, 15, boulevard Barbès.

Mme Baumant n'a pas eu le temps de s'enfuir. Ses vêtements ont pris feu et la malheureuse est brûlée vive.

Les pompiers ont pu se rendre maîtres du sinistre après une heure de travail. M. Dupuis, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Un incendie s'est déclaré, dans la soirée, à onze heures, dans la boutique de M. Nédelec, rôtisseur, rue Rochechouart, 11.

M. Nédelec était sorti avec sa femme, laissant, devant le fourneau de la rôtisserie, du bois qui voulait faire sécher. En son absence, le bois a pris feu, et les flammes ont gagné le matériel de la boutique.

Les locataires de la maison, presque tous couchés, n'ont été mis en émoi par la fumée épaisse qui se dégageait, et ont donné l'alarme.

Les pompiers de la rue Blanche sont accourus et, dix minutes après, tout danger était conjuré. M. Nédelec est arrivé au moment où tout était fini.

Jean de Paris.

Mémoires — La Seine, dont la crue s'accroît, atteignant hier soir, à Paris, le pont d'Austerlitz, la cote 2=2; pont de la Tourneille, la cote 2=10; pont Royal, la cote 3=20, et à Bezons, la cote 3=30.

* Le facin de voyage innové par la maison de la Crayon Simon obtient un réel succès.

J. de P.

Gazette des Tribunaux

POLICE CORRECTIONNELLE : Procès de Mme Trezza de Musella. — Un adultère international.

Matinée très parisienne, samedi, à la 9^e Chambre, pour la continuation de l'affaire Trezza de Musella.

Nous avons déjà raconté, à la huitaine dernière, les principaux détails de cet adultère international, qui nous édifie une fois de plus sur le rôle de la valetaille.

On sait que M. Trezza de Musella reproche à sa femme d'avoir eu des relations particulières pour un Américain du Sud, M. de Mier, et pour le célèbre colonel Panizzardi.

Les principaux témoins sont, naturellement, des laquais, des bonnes d'enfant et des femmes de chambre, gens à tout faire et à tout dire, espions domestiques qui devraient être écartés de toute enceinte de justice.

Il y a dans l'affaire de Mme Trezza de Musella un grand gaillard, nommé Simonot, qui s'intitule courrier et qui est particulièrement répugnant.

Cet individu, ancien valet de chambre de M. de Mier, raconte avec complaisance qu'il était le confident de son maître, et qu'il a été au courant de toutes ses intrigues amoureuses.

A l'entendre, M. de Mier se faisait accompagner par lui à l'hôtel Terminus, à l'hôtel des Réservoirs à Versailles, au restaurant, partout où il se rencontrait avec Mme Trezza de Musella. Simonot attendait dans l'antichambre que l'heure des intimités fût passée, et souvent, dit-il, c'était Mme Trezza, en très simple appareil, qui venait l'avertir que son maître allait repartir. Je passe, bien entendu, sur les détails de cabinet de toilette dans lesquels ce laquais semble se complaire. Mme Trezza de Musella ne lui ménage pas son mépris :

— Cet homme est payé, dit-elle, c'est l'amant de mon ancienne femme de chambre, Lina Skemp; à eux deux, ils ont été chargés par mon mari d'embaucher toute la bande de domestiques qui vient aujourd'hui m'accorder. Simonot a abandonné sa femme. Il plaide en divorce. Il vit dans l'abandon, rue de Longchamps, avec Lina Skemp, et à ses dépens.

Le témoin. — Si on peut dire ! Mme Trezza de Musella. — Allons donc ! Il suffit de regarder votre figure ! (Hilarité prolongée.)

Me Léon Renault, avocat de la prévenue. — Le témoin a-t-il été payé par M. Trezza pour surveiller sa femme ?

Simonot, avec dignité. — Ah ! monsieur, vous m'en demandez trop !

Une gouvernante hollandaise, Mlle Strack, un type bien réussi de vieille quakeresse mûre pour l'armée du salut, lui a succédé à la barre. C'est encore de M. de Mier qu'il est question. Mlle Strack était bonne d'enfant chez Mme Trezza, en 1896, pendant un séjour que la prévenue fit à l'hôtel de Paris, à Monte-Carlo. Il paraît qu'elle avait pour voisin d'appartement M. de Mier, et que les deux chambres communiquaient. Mme Trezza se gênait si peu qu'elle se déshabillait portes ouvertes; Mlle Strack précise même, avec des pudeurs puritaines, qu'il se passait « des choses que sa délicatesse native lui interdit de préciser davantage ».

M. de Mier, pour dissimuler son séjour à Monte-Carlo, avait répandu le bruit qu'il avait dû partir subitement pour la Colombie, où son père avait été dévoré par un crocodile. (Hilarité prolongée.)

Ecurée de tant de scandale, Mlle Strack rendit son tablier.

Mme Trezza. — Le témoin est comme tous les autres. Il est vendu !

Mlle Strack. — Il est vrai que j'ai reçu de M. de Musella une petite somme pour mes déplacements, mais pas pour mentir ! (Rires.)

Me Chenet. — N'avez-vous pas vu Mme Trezza de Musella brûler des lettres du colonel Panizzardi ?

R. — Oui, monsieur.

M. le président donne lecture, à ce moment, de la déposition d'une demoiselle Carola, qui a succédé à Mlle Strack comme bonne de la petite fille de Mme Trezza.

— M. de Mier, a déclaré cet témoin, venait tous les deux jours chez Mme Trezza. En écoutant leurs conversations, je compris bien vite dans quels rapports ils étaient ensemble. La petite fille appelait M. de Mier « papa ». Mme Trezza est une femme sensuelle. Elle ne respectait pas l'innocence de sa fille. Un jour, elle lui a demandé : « Qui est-ce qui t'a faite ? »

— « C'est le bon Dieu », a répondu l'enfant. — « Non, c'est ton papa et ta maman », a repris

Mme Trezza. Quand elle prenait un bain, elle faisait mettre sa fille dans la baignoire. En prenant sa douche, elle lui faisait tenir la cuvette. Elle a nous connaissance avec l'un de ses amants en chemin de fer, en lui faisant offrir des bonbons par sa fille, qui lui a servi ainsi d'entremetteuse. Mme Trezza, à Monte-Carlo, jouait et perdait beaucoup. Elle se faisait tirer les cartes pour savoir si son mari vivrait encore longtemps. Elle parlait de lui dans les plus mauvais termes, disant que c'était un homme bas, commun, sensuel; qu'il était blasé, épuisé, incapable, etc.

Mme Trezza soutient que cette déposition a été payée comme les autres.

Viennent alors des témoins à décharge.

Le principal est le premier mari de Mme Trezza de Musella, M. Despécher, qui occupe à Paris une situation considérable comme agent accrédité du gouvernement français pour les câbles sous-marins.

M. Despécher, qui est âgé de soixante-seize ans, est accusé, par M. Trezza de Musella, d'avoir gardé après son divorce les relations les plus aimables avec son ancienne femme, et d'avoir, notamment, soupé avec elle en cabinet particulier.

Ce n'est pas le côté le moins piquant du procès.

M. Despécher, en fort galant homme, commence par s'incliner devant le jugement de divorce et par déclarer solennellement qu'il n'a jamais eu aucun reproche à adresser à sa femme pendant leur union.

M. le président. — Pourquoi donc avez-vous divorcé ?

M. Despécher. — Je ne sais plus. J'ai été condamné par défaut. Il faut croire que la justice a trouvé des motifs... J'avais trois fois l'âge de ma femme. (Sourires.)

R. — Vous étiez restés bons amis ? Vous l'avez revue ? Vous avez même soupé avec elle ?

R. — Oui, chez Voisin.

R. — En cabinet particulier ?

R. — Oh ! monsieur, entre divorcés, la salle commune est très ridicule. (Nouveaux rires.)

D. — Mme Trezza de Musella vous envoyait du gibier de sa chasse de Saint-Leu, du gibier tué par son second mari ?

M. Despécher. — Oui, je crois, quelques lapins ! (Hilarité générale.)

Voilà pour M. de Mier et pour M. Despécher. Quand au colonel Panizzardi, qui avait fait quelques fugues amoureuses au pavillon de chasse de Saint-Leu, il avait été cité, mais, à la grande déception des curieux, il ne s'est pas rendu à l'audience.

Me Léon Renault explique que le colonel a estimé que sa présence en France aurait moins d'avantages pour le procès actuel que d'inconvénients à un autre point de vue. (Vive déception.)

On entend ensuite Mlle Courtau, corsetière, qui atteste que Mme Trezza de Musella se montrait d'une pudeur extrême quand elle lui essayait ses corsets; puis M^{lle} Clunet, avocat de M. Trezza de Musella, soutient la prévention d'adultère.

A huitaine pour la continuation des plaidoiries et le jugement.

Albert Bataille.

TÉLÉGRAMMES ET CORRESPONDANCES

Du 15 Janvier

Les drames de la mer

LONDRES. — Une dépêche de Tacoma annonce que le navire anglais *Audena* a coulé dans le port pendant une violente tempête.

Le nombre des noyés est de dix-neuf. Onze personnes ont été sauvées.

Inondations

BELFORT. — Par suite de la fonte rapide des neiges et des grandes pluies de ces derniers jours, les cours d'eau ont grossi dans des proportions extraordinaires. La Savoureuse monte à vue d'œil depuis ce matin. Toutes les caves et un grand nombre de rez-de-chaussées des maisons qui l'avoisinent sont inondées.

Les plaines sont couvertes d'eau, et plusieurs routes sont coupées.

GEX. — Par suite des inondations qui ont eu lieu dans la vallée de la Valserine, la route de Chézery à Lelex a été coupée sur une longueur de deux cents mètres. Trois ponts ont été détruits. La pluie continue.

GRENOBLE. — L'Isère continue à monter, elle atteint 3 mètres à l'étiage dans l'intérieur de la ville. Les caves et sous-sols sont inondés. La pluie persiste et de graves dégâts sont à redouter.

Un télégramme de la Terrasse annonce que le pays est couvert par les eaux. Le préfet et l'ingénieur des ponts et chaussées sont sur les lieux.

On signale des inondations à La Buisserie.

La digue de Brignoud est rompue sur soixante-dix mètres de longueur.

A Saint-Genix-d'Aoste, une maison, l'établissement de bains et l'usine électrique ont été emportés par les eaux du Guiers. Le pont est en danger.

Jusqu'à présent on ne signale aucun accident de personnes.

LA ROCHELLE. — Les rivières La Charente et La Seugne sont débordées. A Pons un quartier est dans l'eau. Plusieurs habitants ont abandonné leurs maisons.

Réunion royale

PAU. — Douze cents personnes ont assisté aujourd'hui à une réunion privée royale au Cirque.

MM. Le Cour de Grandmaison, de Bastard, de Joanthou, ont prononcé des discours. Une adresse a été envoyée au duc d'Orléans.

M. de Lur-Saluces s'était excusé à cause d'un deuil de famille.

Le nouveau maire d'Alger

ALGER. — Le Conseil municipal s'est réuni ce matin en séance publique pour désigner un maire en remplacement de M. Régis, révoqué.

M. Voinot, 2^e adjoint, a été élu maire à l'unanimité.

M. Castardé, conseiller municipal, a été nommé 1^{er} adjoint, en remplacement de M. Voinot.

La liberté de penser, d'écrire, et même de lire, est actuellement comprise d'assez curieuse façon à Alger.

Qu'on en juge :

Pendant la journée d'hier, plusieurs kiosques à journaux — notamment celui de la rue Waisse — ont été gardés à vue par certains individus à mine suspecte. Le rôle de ces messieurs consistait simplement à s'opposer par la force à l'achat de tout journal hostile à M. Max Régis.

Il se trouvait de braves gens pour prendre en souriant leur parti de cette situation, et renoncer discrètement à la lecture du quotidien mis à l'index, non sans avoir essuyé les bourrades et les huées des individus préposés à la surveillance.

Rigoureusement exact.

Argus.

Brisis est fiancée à Hylas, un pauvre marin qui n'a d'autre fortune que son amour. Il va partir pour chercher en Syrie la richesse, et fait ses adieux à Brisis.

Par l'auguste Kypris, reine des Destinées, Et par les Hyménées, Je jure de l'aimer jusqu'au suprême jour D'un immobile amour.

Au moment où Brisis regarde s'éloigner la barque qui emporte son ami, apparaît sa mère, en proie au délire.

Brisis et ses compagnes implorant Apollon pour le supplier de la guérir. Mais leurs prières sont vaines. Survient le catéchiste qui, la croix à la main, promet à Brisis la guérison de sa mère, si elle se décide à consacrer sa virginité à Christ. Elle hésite. Le chœur de jeunes filles la conjure de rester, et la prie à Apollon, d'un rythme délicieux de grâce sensuelle et meurtrie.

Phoebos, entends vers toi monter nos voix plaintives Comme vers un héros des appels de captives

revient en sourdine, en effet, comme l'appel plein de regrets d'une religion qui se sent vaincue. C'est toute la vie païenne, insouciance, ingénuité qui pleure de ne plus pouvoir exister.

Brisis suit le catéchiste lentement, à contre-cœur. Bien des fois elle se retourne, et tous les leitmotivs de sa vie passée — le serment d'Hylas, l'aronde des jeunes païennes autour de la statue d'Apollon — s'en viennent vers elle, plus gracieux, plus caressants que jamais. Mais le passé est vain. Une phrase musicale grave et large domine bientôt. Un hymne triomphal s'élève :

Gloire à Jésus ! Chantons des hymnes de victoire !

Telle est l'œuvre. Elle a été admirablement interprétée par l'orchestre, sous la direction de Strauss. Les difficultés dont elle est hérissée ont été surmontées, enlevées avec un entrain, une précision qu'il est difficile d'égaliser. Mlle Hiedler est une jolie Brisis et a une fort belle voix. On la voudrait peut-être un peu moins froide, et sa robe rose est une faute de goût. Mme Götze joue et chante avec talent, mais, comme elle a une voix de contralto, on a dû transposer pour elle le rôle de la mère, écrit pour soprano.

M. Gruning, un acteur de Bayreuth, est un excellent Hylas, plein de feu, de poésie et doué d'un organe vraiment superbe. MM. Hoffmann et Knupfer, qui tiennent les rôles du catéchiste et du serviteur, sont aussi des artistes de valeur.

Quant à la mise en scène, elle est simple, mais très soignée dans les détails, comme toujours du reste à l'Opéra de Berlin.

Voulez-vous l'opinion des musiciens

tière que font deux amoureux à un harpagon chinois. Dans tous les temps et sur toutes les latitudes, ces choses font toujours plaisir... Dans cette jolie farce d'Extrême-Orient, Mlle Paruy a été charmante. Elle s'y nomme « Perle-Fine » et personne n'a dit le contraire.

Henry Fouquier.

Théâtres étrangers. — *Brisis*, musique d'Emmanuel Chabrier, texte de MM. Ephraïm Mikhaël et Catulle Mendès.

(Par dépêche de notre correspondant.)

Berlin, 15 janvier.

Pour la première fois depuis un siècle, l'Opéra de Berlin vient de disputer à celui de Paris l'honneur de représenter l'ouvrage inédit d'un maître français. Grâce à l'activité prodigieuse déployée par Richard Strauss, grâce aux efforts persévérants d'un jeune musicien français, M. Hermann, qui, par pur amour de l'art, a su vouer à une œuvre immortelle une année entière de sa jeunesse; grâce à la bonne volonté du directeur et des artistes, Berlin a remporté la palme dans cette course idéale, et cette victoire est aussi un triomphe pour l'art français.

Brisis, c'est la lutte du paganisme contre le christianisme naissant, de la vie païenne, heureuse, ingénue, vibrante, amoureuse de soleil, de fleurs et de beauté, contre la révélation du mystère qui donne à l'existence un sens éternel. Et, comme pour donner leur œuvre d'une grandeur plus tragique, la mort a saisi deux de ses auteurs en plein talent, en pleine jeunesse, tous deux fougueusement épris de la vie. En sorte que *Brisis* est le charme mélancolique de stèles brisées et, à l'apogée de l'existence insouciante, libre d'envolée, franche de bonheur semble s'y joindre le frisson de l'incompréhensible, comme si Ephraïm et Chabrier s'étaient penchés en plissant sur la mort très proche.

La scène se passe à Corinthe, au temps d'Adrien. La mère de Brisis, Thanasté, devenue chrétienne, est atteinte d'un mal mystérieux qui la ronge.

Brisis est fiancée à Hylas, un pauvre marin qui n'a d'autre fortune que son amour. Il va partir pour chercher en Syrie la richesse, et fait ses adieux à Brisis.

Par l'auguste Kypris, reine des Destinées, Et par les Hyménées, Je jure de l'aimer jusqu'au suprême jour D'un immobile amour.

Au moment où Brisis regarde s'éloigner la barque qui emporte son ami, apparaît sa mère, en proie au délire.

Brisis et ses compagnes implorant Apollon pour le supplier de la guérir. Mais leurs prières sont vaines. Survient le catéchiste qui, la croix à la main, promet à Brisis la guérison de sa mère, si elle se décide à consacrer sa virginité à Christ. Elle hésite. Le chœur de jeunes filles la conjure de rester, et la prie à Apollon, d'un rythme délicieux de grâce sensuelle et meurtrie.

Phoebos, entends vers toi monter nos voix plaintives Comme vers un héros des appels de captives

revient en sourdine, en effet, comme l'appel plein de regrets d'une religion qui se sent vaincue. C'est toute la vie païenne, insouciance, ingénuité qui pleure de ne plus pouvoir exister.

Brisis suit le catéchiste lentement, à contre-cœur. Bien des fois elle se retourne, et tous les leitmotivs de sa vie passée — le serment d'Hylas, l'aronde des jeunes païennes autour de la statue d'Apollon — s'en viennent vers elle, plus gracieux, plus caressants que jamais. Mais le passé est vain. Une phrase musicale grave et large domine bientôt. Un hymne triomphal s'élève :

Gloire à Jésus ! Chantons des hymnes de victoire !

Telle est l'œuvre. Elle a été admirablement interprétée par l'orchestre, sous la direction de Strauss. Les difficultés dont elle est hérissée ont été surmontées, enlevées avec un entrain, une précision qu'il est difficile d'égaliser. Mlle Hiedler est une jolie Brisis et a une fort belle voix. On la voudrait peut-être un peu moins froide, et sa robe rose est une faute de goût. Mme Götze joue et chante avec talent, mais, comme elle a une voix de contralto, on a dû transposer pour elle le rôle de la mère, écrit pour soprano.

M. Gruning, un acteur de Bayreuth, est un excellent Hylas, plein de feu, de poésie et doué d'un organe vraiment superbe. MM. Hoffmann et Knupfer, qui tiennent les rôles du catéchiste et du serviteur, sont aussi des artistes de valeur.

Quant à la mise en scène, elle est simple, mais très soignée dans les détails, comme toujours du reste à l'Opéra de Berlin.

Voulez-vous l'opinion des musiciens

sur l'œuvre posthume de Chabrier? Strauss, qui a tenu à la diriger, l'appelle « un joyau précieux »; son collègue Muck, qui assistait aux répétitions par plaisir, s'écriait : « Das ist saftig ! » c'est-à-dire savoureux, succulent, comme un fruit qui fond dans la bouche.

Quant au public, il a accueilli assez froidement *Brisis*. Les harmonies compliquées de cette œuvre, son orchestration savante, sa saveur originale ne sont pas de celles que l'on comprend du premier coup. La critique musicale berlinoise, au contraire, plus exercée, est unanime à vanter le puissant lyrisme de *Brisis*, le charme doux et pénétrant qui domine dans l'inspiration de Chabrier qui sut rester lui-même tout en étant wagnérien.

Ch. Bonnefon.

LES CONCERTS

Concert Lamoureux

MM. Colonne et Chevillard, qui au début de la saison ne nous offraient que des ouvrages du répertoire, donnent maintenant, chaque dimanche à la même heure, une première audition. Ne pouvant parler sincèrement, sérieusement, de ce que j'ai entendu, j'étais donc obligé, dans ce cas — combien je le regrette ! — de faire un choix entre des œuvres nouvelles également dignes d'intérêt, et n'étant pas allés la semaine dernière au Cirque d'été, j'ai dû m'y rendre hier, en dépit de mon vif désir de connaître l'*Episode symphonique* de M. Sarrault, morceau remarquable, me dit-on de divers côtés, et qui, je l'espère, sera rejoué prochainement au Châtelet.

La pièce principale du programme de M. Chevillard était un poème musical sur *Brandt*, le drame d'Ibsen, par M. Omer Letorey, très jeune compositeur, prix de Rome, je crois, dont les débuts sont aussi brillants que ceux de M. Henri Raubaud, il y a huit jours. Un lent choral, en l'austérité des cuivres, pêche d'abord l'abnégation, le sacrifice, et en la douceur des cordes glorieuses la tendresse, la bonté. Les bois, joyeux, féroce, résonnent, chantant les vilenies, les misères humaines. Et une fugue se développe, s'anime; son thème élargi s'élève bientôt au-dessus de ses agitations, grandit, monte, envahit l'orchestre, préparant la rentrée du choral qui, en effet, éclate et proclame le triomphe de l'idéal. Le plan de ce poème est des plus simples, ses différents motifs sont des plus nets, des plus expressifs, son instrumentation est des plus claires, des plus fermes, son élocution est des plus hautes. Avec celui de M. Raubaud il marque un mouvement de réaction contre l'art prétentieux et compliqué que quelques personnes ont voulu nous imposer et qui, n'étant point dans notre tempérament, ne pouvait plaire qu'à certains snobs, déjà las de ses manifestations toujours pareilles. Le succès de M. Letorey, franc et significatif, m'a ravi.

J'ai été heureux aussi des applaudissements qui ont accueilli la belle mélodie de M. Duparc : *L'invitation au Voyage*, d'une si profonde intimité de sentiment, d'une si curieuse et si enveloppante orchestration, d'une si jolie subtilité harmonique. Cette mélodie, vieille de quinze ou vingt ans, et qui semble écrite d'hier, a été délicieusement interprétée par Mme Jeanne Raunay, dont on a admiré le pur style dans l'air des Divinités du Styx d'*Alceste*, et la souplesse vocale dans l'air d'Elisabeth du second acte du *Tannhäuser*.

Entre temps, M. Brandoukoff a joué avec moins de charme que de mécanisme le Concerto de M. Saint-Saëns. Ce violoncelliste a du son, de la chaleur, mais sa tendance à presser les mouvements a nu à délicieux intermezzo, la meilleure partie, à coup sûr, de cette œuvre inégale. On a très courtoisement battu des mains.

Alfred Bruneau.

COURRIER DES THÉÂTRES

Aujourd'hui lundi, à 4 h. 1/2, au Conservatoire, examen semestriel des élèves des classes de chant de MM. Bussine, Crosti, Warot et Duvernoy.

Ce soir : Au théâtre des Nouveautés, répétition générale de *La Dame de chez Maxim*. Vu la longueur de la pièce, on commencera à 8 h. 1/2 très précises.

Voici le *Salut à Molière*, de M. Gustave Geffroy, que Coquelin cadet a dit hier soir, au

Feuilleton du FIGARO du 16 Janvier 1899

SUZERAINÉ

ROMAN CONTEMPORAIN

DEUXIÈME PARTIE

III

— Suite —

Respectueuse de cette lubie, Jeanne déplorait seulement le vacarme qui lui faisait sa maison plus odieuse. Plus moyen de rêver ni de lire au-dessous de cette gymnastique simiesque; aussi s'échappait-elle plus volontiers encore pour aller chercher, au logis de Pierre, la quiétude dans l'amour.

Par bonheur, les volages de son mari n'étaient pas toutes aussi tapageuses. En outre de son ballon boxeur, il avait meublé son cabinet d'engins moins affolants mais tout aussi pittoresques. Tantôt il grimpa sur un cheval hygienique dont les ressorts, mis en branle avec frénésie, le projetait en avant, en arrière, et lui donnaient le plaisir absurde d'une ardeur chevauchée sur place. Puis, les très vite de cette équitation de maniaque, il enjambait une bicyclette immobile, solidement amarrée au parquet, et alors, comme un écureuil en cage fait sans fin tourner sa roue par un pincement vertigineux, il pédalait avec rage, de même que s'il avait pris part à un match d'aliénés sur la piste d'une maison de fou ! Et c'était comique d'entendre cet homme, terrassé de fatigue sans avoir bougé, s'exclamer avec orgueil :

AGRANDIE et ILLUSTRÉE (parait le 1^{er} et le 15)
dans des articles inédits des grands écrivains français et étrangers et les meilleurs
articles des revues de monde entier, Caricatures politiques, etc., etc.
Avant elle on sait tout de suite (DUMAS fils); La plus intéressante parait les
Revues françaises (E. SANCY).

REVUE DES REVUES

Les Abonnés reçoivent PARIS. 12, Avenue de l'Opéra, PARIS, de nombreuses PRIMES

ABONNEMENTS :
France..... par an 30 fr.
Etranger..... par an 34 fr.
Tant en espèces que par mandat
ON S'ABONNE DU 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Vient de paraître

FIGARO-ILLUSTRÉ

Numéro de Janvier

LA PARISIENNE AU BOIS

Prix. . . . 3 francs

Etranger. . 3 fr. 50

25^e ANNÉE
Nouvelles et
toutes Valeurs
1^{er} par AN
Publication
toute la Tirage

LA BOURSE POUR TOUS

JOURNAL FINANCIER HEBDOMADAIRE
27, Boulevard Poissonnière, Paris.

LISEZ TOUS LES JOURS,
DEMANDEZ PARTOUT!

5 cent. le NUMÉRO
JOURNAL
DES
SPORTS
5 cent. le NUMÉRO

LE JOURNAL DES SPORTS
le seul Organe complet de tous les Sports
est en vente partout.

ADMINISTRATION et RÉDACTION :
4, Faubourg Montmartre, PARIS.

Cacao van Houten

Le meilleur
des Chocolats liquides

EXQUIS, RAPIDE, PUR, SOLUBLE, DIGESTIBLE

Une cuillerée à café suffit pour préparer une tasse
d'excellent CHOCOLAT à l'eau ou au lait.
BIEN EXIGER le NOM et la MARQUE.

5 LA COTE LIBRE Grand Journal Financier Quotidien
(305 Numéros par An)

Revue complète indépendante et impartiale de toutes les valeurs de Bourse :
Placements et Spéculation, tirages, assemblées générales, coupons, etc., etc.
Compte rendu complet de la Bourse de la Bourse du jour, et les plus hauts, et les plus
bas et les derniers cours de valeurs au comptant et à terme et celles non cotées.
Tous les samedis, un tableau d'offres et de demandes de Titres non cotés.
Renseignements sérieux puisés aux meilleures sources. Distribué en province
par le premier courrier du matin. Dix numéros gratuits sur demande affranchie.
37, RUE CAUMARTIN — Abonnement dans tous les Bureaux de Poste.

ASTHME ET CATARRHE
de la Gorge et de la Poitrine

Guérison par les CIGARETTES
de la POUDRE
ESPIC

Oppression, Toux, Asthme, Névralgies,
Pneumonie, Bronchite, etc. L'ESPIC est le
plus efficace de tous les remèdes pour
combattre les Maladies des Voies respiratoires.
Il est admis dans les Hôpitaux de tous les pays.
Le Conseil médical de Russie prenant en considération que
les Cigarettes anti-asthme Espic sont réellement efficaces dans les
cas d'asthme, a autorisé l'usage de ces Cigarettes.
TOUTES BONNES PHARMACIES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
Vente en gros : 20, Rue Saint-Lazare, Paris.
EXIGER LA SIGNATURE GI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

OBESITÉ

Pilules fondantes de Marienbad
N^{os} 1, 2, 3, 5
et SAVON BI-ODÉ

Pharmacie NORMALE
15, 17, rue de Provence - 17 & 19, rue Drouot

PRENEZ GARDE, Madame

vous commences à grossir, et grossir, c'est
vieillir. Prenez donc tous les jours deux
dragées de THYROIDINE BOUTY, et votre taille
restera ou redevenira svelte. — Le flacon de
50 dragées est expédié franco par le LABORATOIRE
4, Rue de Valenciennes, Paris, contre mandat-poste de 10.
TRAITEMENT INOFFENSIF et ABSOLUMENT CERTAIN.
— Avoir soin de bien éprouver : Thyroïdine Bouty.

BOULOU (PYR. ORN.) FRANCE
BOUCHONS - TORRENT
GRATIS. CATALOGUE ILLUSTRÉ

GOUTTE - GRAVELLE - RHUMATISME GOUTTEUX

Liseronine du D^r Davysson

REMÈDE SOUVERAIN CONTRE CES AFFECTIONS
Complètement inoffensif pour les voies digestives et les autres organes.

Pharmacie Normale
(Aucune Succursale) 17 et 19, Rue Drouot, PARIS (Aucune Succursale)
Livré dans tout Paris par voitures et expédié en Province (Envoi franco du Tarif.)

CAPITAUX PRETS

PERSONNELS sur toutes garanties : Maisons, Successions,
Nues-propriétés (sans servir aux frais), Titres
nominatifs (en conservant les titres), etc. AVANCE IMMÉDIATE.
1^{er} étage - M. DAUPHIN, 32, Rue St-Lazare, Paris. - Téléphone 14-16.

C. Otto Gehrckens
Hambourg
Fabrique de courroies
5000 Mètres
tous jours en stock
à 10 centimes le mètre
courroies doubles à 1000 m.
courroies pour machines à marche rapide.

ENGHEN-LES-BAINS
Celle eau sulfureuse constitue le traitement le plus
efficace des maladies de la Gorge, des Voies respiratoires,
Affections de la Peau, Falaise, Anémie, traitement à domicile
ou en hôtel ou en maison au moyen de l'appareil ENGHEN (nos 501
3, 4, 1, 2, 1, 4) bouteilles chez tous les Pharmaciens.
POUR RECEVOIR BROCHURE NOTICE ET APPAREIL
Ecr. au D^r THÉRIER, 25, RUE ENGHEN-LES-BAINS (Nord-400)

MAUX DE GORGE Extinction de
la toux, guérison par l'usage de
GARGARISME SEC WILLIAMS 1^{er} 50 cent.
qui nettoie et cicatrise la voix des chanteurs, etc.
PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

L'Huile de Foie de Morue
DE LA
Pharmacie Normale

GARANTIE PURE ET NATURELLE
EST RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL

Pharmacie Normale, 17 et 19, Rue Drouot, PARIS (aucune Succursale.)
Livré dans tout Paris par voitures et expédié en Province (Envoi franco du Tarif.)

CONTREXEVILLE LE PAVILLON ABSOLUMENT INDIQUÉE Régime des GOUTTEUX, GRAVELEUX, ARTHRITIQUES CONTREXEVILLE LE PAVILLON

AUTOUR DE LA BOURSE

Nous venons de traverser une période bien heurtée en ses aspects, et pendant laquelle la Bourse a parcouru toute la gamme des sensations qui vont du découragement au rassèrment. Le Livre bleu des Anglais nous a fait broyer du noir; d'autres préoccupations, relatives à la politique internationale, nous ont assailli; puis, la retentissante démission de M. Quesnay de Beaurepaire et les batailles parlementaires qu'elle présageait ont apporté un nouvel élément d'inquiétude aux infortunés boursiers; et le vilain ciel dont nous jouissons n'était pas plus sombre que le fond de leur cœur — de leur pauvre petit cœur.

Mais la Providence a eu pitié de nous, et la semaine finit un peu mieux qu'elle n'avait commencé. L'écheveau des circonstances mauvaises s'est peu à peu débrouillé. D'abord, la presse anglaise, décevantement si agressive, a baissé le ton au point qu'on se demande presque si ses grimaces d'hier ne se changeront pas, demain, en rissettes! Puis, les interpellations que vous savez ont fini comme vous savez, après une séance dont les péripéties, parfois violentes et parfois comiques, nous ont fait penser au Conseil des ministres du premier acte de la Grande-Duchesse de Gerolstein — d'une grande-duchesse auprès de laquelle M. Quesnay de Beaurepaire jouerait le rôle du baron Grog, jadis rempli avec tant de distinction par l'excellent Baron. Enfin, et considérable succès de l'émission de l'Emprunt de l'Indo-Chine est venu détonner à la Bourse — et clair comme le jour — que le public ne demandait qu'à employer ses disponibilités, pourvu qu'on vult bien se donner la peine de lui offrir une occasion acceptable. Cette occasion lui a été servie cette semaine, et il l'a saisie avec tant d'empressement, que la souscription a été couverte rien que par la clientèle du Crédit lyonnais, un un des six établissements chargés de l'émission. Les autres établissements, Banque de l'Indo-Chine, Banque de Paris, Comptoir d'escompte, Société générale, Crédit industriel, ont dû, d'ailleurs, obtenir également un chiffre de souscriptions superbe.

Les tendances restent donc satisfaisantes, en dépit de quelques tergiversations qui se sont produites hier, et qui, au reste, proviennent uniquement des discussions des cours en vue de la liquidation de quinzaine. Malgré ces tergiversations, c'est de l'augmentation que nous avons à signaler dans presque tous les compartiments de la cote. Certes, les plus-values ne sont pas bien fortes. Pour les sociétés de crédit nommées ci-dessus, ainsi que pour le Crédit foncier, la Banque internationale, la Banque spéciale des Valeurs industrielles, la Banque nationale de la République sud-africaine, la Banque ottomane, etc., l'avance varie entre 2 et 5 francs, et cela n'est pas une affaire. Mais il faut considérer qu'on a dû, tout d'abord, effacer les traces de la faiblesse antérieure; et, au surplus, l'essentiel est qu'on ait pu réagir un peu contre la stagnation dans laquelle on crouissait.

L'activité est un peu plus accentuée sur le marché des valeurs industrielles. Pour quelques-unes de celles-ci, les transactions ont même été d'une agréable animation. Le Rio-Tinto s'est particulièrement distingué, et, poussé autant par la hausse du cuivre que par les rachats des vendeurs à découvert, s'inscrit en avance marquée. Le Gaz a également monté et il y a de la reprise sur les Voitures, la De Beers et le Suez. La Thomson-Houston, au contraire, reste faible, ainsi que la Fives-Lille, les Chargeurs réunis et l'Omibus. Par contre, il y a de la fermeté sur les Wagons-Lits, la Cusenier, les Chaussures françaises, les Tournes Pousset et Royale réunies, l'Oural-Volga, etc. Cette dernière société est à la veille d'entrer dans la période des bénéfices. L'outillage s'achève rapidement; nous avons eu à signaler dernièrement l'ouverture d'un second four, et on est en possession de quantités de fonte suf-

fisantes pour répondre à toutes les commandes.

Les grands chemins de fer français n'ont pas été très brillants; ils ont atteint, et si rapidement, des cours si élevés que leur taux de capitalisation est descendu à un niveau fort médiocre. Et comme le public est enclin maintenant à rechercher pour ses capitaux, une rémunération plus confortable, il s'est vu qu'il réalise un peu ses bénéfices. Et, chose curieuse, l'instinct qui le pousse dans cette voie est parfaitement conforme au changement qui, depuis l'an dernier, s'opère dans le loyer de l'argent en Europe. Le taux moyen de l'escompte, qui n'était que de 3 1/2 0/0 en 1897, était de 4 20 0/0 en 1898. Cela étant, il est logique que les valeurs à revenu fixe soient moins recherchées, puisque les capitaux trouvent ailleurs des intérêts plus forts. Ce n'est pas là une simple théorie. En 1898, la valeur totale des obligations des chemins de fer s'est abaissée de pas bien loin de 300 millions; et nos autres valeurs à revenu fixe ont également rétrogradé. C'est ainsi que nos rentes, qui sont le type de ces valeurs, ont perdu près de 400 millions dans l'ensemble. Par contre, les valeurs à revenu variable — actions des grandes sociétés de crédit ou des principaux établissements industriels — ont fortement progressé. Pour ce qui concerne les chemins de fer, les « actions » (sauf en ce qui concerne le Lyon et le Nord) sont des valeurs à revenu fixe au même titre que les « obligations », puisqu'il s'écoulera un long temps d'ici à ce que les augmentations de recettes puissent exercer une influence sérieuse sur les dividendes. Disons, en passant, que ces recettes continuent à être fort belles, et que leur augmentation, pour 1898, se chiffre par la grosse somme de 41,882,000 francs. Mais le public, je le répète, a fini par comprendre que cela ne pouvait grossir le dividende des actions, et, bien entendu, l'intérêt des obligations. Et il a le moins d'enthousiasme que par le passé pour des valeurs dont le taux de capitalisation s'est établi, en somme, entre 2 60 et 2 70 0/0.

Non, voyez-vous, le public ne se contente plus à si peu de frais. Pourquoi le ferait-il, puisque, dans des conditions parfaites de sécurité, il trouve à employer son argent d'une manière beaucoup plus avantageuse? Je vous ai parlé, cette semaine, et j'en reparle puisque sommes sur le chapitre des chemins de fer, des Obligations 4 0/0 du chemin de fer du Bois-de-Boulogne. Ces titres montent rapidement vers le pair, et le dépasseront vraisemblablement. Un revenu de 12 francs est un bon revenu, surtout quand il est fourni par une industrie dont les chances de prospérité sont aussi incontestables que dans l'affaire dont il s'agit. Comment voudrait-on, je le demande à tous les Parisiens, que ne réussissent pas un chemin de fer qui, partant de la porte Maillot, dessert les portes de la lisière Ouest du Bois de Boulogne, Jardin d'Acclimatation, Sablons, Tir aux Pigeons, Madrid, Bagatelle, Pré-Catelan, sans compter les quartiers les plus peuplés de Neuilly, la ville de Puteaux et Suresnes, l'entrée de Saint-Cloud, et, dans le Bois même, la Cascade, les Châlets du Cycle, le Polo, le Champ de courses, etc.? Il y a là, convenez-en, les éléments d'un trafic énorme, et il n'est pas exagéré de prévoir que le Chemin de fer du Bois-de-Boulogne — qui fonctionnera dès ce printemps — donnera un bénéfice net de beaucoup supérieur à l'annuité de ces obligations. J'ai, à cet égard, mieux qu'une présomption à vous offrir. Cette annuité correspond à un rendement kilométrique de 7,000 francs par an. Or, le tramway Sèvres-Versailles, qui est loin d'être aussi bien doté au point de vue de la densité du trafic, réalise une recette annuelle kilométrique de près de 43,000 francs.

... Les fonds d'Etat sont fermes et, pour la plupart, en avance. Je ne vous enregistre d'hésitation que sur les groupes

ottoman et russe; encore les variations sont-elles bien médiocres. Mais toutes les autres rentes sont en avance — légère si on considère que les plus-values ne vont que de 10 à 35 centimes pour notre 3 0/0, l'Italien et l'Extérieure — mais fort appréciable si l'on veut bien se souvenir que la semaine avait bien mal débuté et que, avant de songer à des augmentations, il a fallu commencer par réparer les dégâts des premiers jours.

Parmi les valeurs les plus fermes du marché des fonds d'Etat, il faut citer à part les valeurs brésiliennes qui, cette fois encore, ont progressé avec un certain vivacité. L'année 1898, si fâcheuse pour beaucoup d'autres pays, a été bonne pour le Brésil. Son gouvernement a signé avec la France un traité d'arbitrage résolvant la question depuis si longtemps pendante des limites du territoire contesté; puis, on a émis l'emprunt de consolidation garanti par le rendement des douanes, notamment celles de Rio-Janeiro, et dont les titres sont affectés pendant trois ans au paiement de l'intérêt de la Dette extérieure, de l'emprunt intérieur 1879, détenu en Europe, et de la garantie d'intérêt aux Compagnies étrangères de chemins de fer. Enfin, on a élu, comme Président de la République, M. de Campos-Salles, connu pour ses remarquables qualités de financier et d'administrateur, et de qui le programme a pour but principal le relèvement du crédit national et l'adoption de réformes radicales de nature à ramener l'équilibre du budget.

Les circonstances étant telles, une amélioration dans la cotation des rentes brésiliennes devait nécessairement se produire à un moment donné. Ce sont les rentes proprement dites — les rentes fédérales — qui ont tout d'abord profité de la reprise, parce que la spéculation s'occupe peu des emprunts provinciaux et que les capitalistes mettent toujours beaucoup de temps à apprécier la valeur des événements susceptibles d'influer sur les cours des titres qu'ils détiennent. Mais vous voyez que, bientôt, les emprunts provinciaux, Minas-Geraes, Espírito Santo et Bahia, se joindront au mouvement et monteront autant que les rentes fédérales — sinon davantage. Car ces emprunts n'ont jamais cessé d'être payables en or et n'ont pas, comme les fonds de la République, subi l'épreuve du funding dont nous avons naguère expliqué le mécanisme. Ils sont solidement et copieusement gagés, et j'ai, au moment de la crise brésilienne, démontré que les finances de chaque Etat provincial sont complètement distinctes de celles de la Confédération, et qu'elles jouissent d'une indiscutable prospérité. Vers la fin de la semaine, seulement, nous avons vu le mouvement de hausse des fonds brésiliens s'étendre aux titres provinciaux; mais il reste encore à ceux-ci bien du chemin à parcourir pour regagner l'avance prise par les rentes. Ce chemin, ils ne tarderont pas à le faire; car la politique de réformes de M. Campos-Salles a déjà en son contre-coup les divers Etats, qui font des efforts significatifs pour réduire encore les dépenses. On a fait très justement remarquer que cette réduction de dépenses était une question de vie ou de mort pour les finances fédérales; mais pour les finances des provinces, et pour employer une formule célèbre, cette question n'était pas posée, ni à poser. Déjà prospères par elles-mêmes, elles ne peuvent que bénéficier encore de l'amélioration économique qui se produit dans l'ensemble du pays.

Pour cette semaine, la hausse des valeurs brésiliennes est due en grande partie au change; et ceci m'amène, par une naturelle transition, à parler du livre de « statistiques d'ensemble » que, sous le titre Europe et États-Unis d'Amérique, M. Edmond Thiers vient de publier chez Flammarion.

Un des chapitres les plus intéressants

de ce livre remarquable est celui qui a trait aux changes et aux escomptes. Tout le monde devrait lire cela, et s'en pénétrer; d'abord, parce que la question des changes prend plus d'importance de jour en jour, et aussi, parce que — accomplissant une évolution rendue nécessaire par les modifications apportées progressivement à la situation économique générale — la *modus operandi* des changes et des escomptes n'est plus du tout ce qu'il était autrefois; en sorte que toute notre éducation à ce sujet est à refaire — au point que si un homme d'aujourd'hui s'entretenait de ces choses avec un homme d'il y a cinquante ans, ils ne se comprendraient pas, faute de parler la même langue.

C'est que, il y a cinquante ans, les traites à vue ou à terme et les lettres de change avaient pour motif exclusif des opérations commerciales en marchandises ou en matières d'or et d'argent. A présent, il n'en va plus de même; et les mouvements de change sont surtout déterminés par l'achat ou la vente des valeurs mobilières, et les arbitrages dont ces valeurs sont l'objet.

Cela s'explique, d'ailleurs, fort aisément par l'énorme multiplication de ces valeurs et par l'immense quantité d'échanges auxquels elles donnent lieu depuis que les moyens de communication ont été perfectionnés. Songez que rien qu'en valeurs mobilières négociables sur plusieurs marchés internationaux à la fois — il circule, de par l'Europe, pour plus de 200 milliards de papier! Dès lors, on comprend ce qui se passe. Si un capitaliste français fait acheter de la rente hongroise sur le marché de Vienne, son opération représente pour la France une sortie d'or égale au montant de l'achat. Et inversement. Une vente de fonds russes, effectuée d'ici sur les marchés de Berlin ou de Bruxelles, équivaut à une rentrée d'or en France, puisque c'est en or, monnaie ou matière d'échange universelle, que se résolvent toutes les opérations.

De toutes les affaires de cette nature, les statistiques douanières et fiscales ne tiennent et ne peuvent tenir aucun compte, pour l'excellente et très simple raison que ses affaires échappent à tout contrôle, et il en est de même des émissions ou des introductions clandestines, et aussi de diverses opérations de crédit telles que : emprunts sur titres ou reports hors Bourse effectués en France pour compte étranger. Si les sorties d'or français que représente tout cela ne sont, en certains cas et théoriquement, que provisoires, — les rentrées d'or correspondantes peuvent être indéfiniment ajournées au moyen du renouvellement des engagements ou de la propagation des échéances. Si bien que, en dépit de la difficulté, voire de l'impossibilité qu'il y a à déterminer d'une manière précise le montant de ces opérations, elles n'exercent pas moins une influence sur les mouvements des changes. En conséquence, c'est surtout l'ensemble des valeurs mobilières internationales possédées par leurs capitalistes qui, pour les pays créanciers ou créditeurs, sert de couverture à leurs changes étrangers; et, cela, à plus fort titre que l'or de la circulation intérieure de ces pays, puisque cet or sert de couverture non seulement aux valeurs internationales, mais aussi aux valeurs indigènes, autochtones, se négociant sur place, et qui portent à plus de 425 milliards l'ensemble des valeurs mobilières détenues par les onze principaux Etats de l'Europe. Réfléchissez qu'en regard de ce chiffre colossal, on ne peut placer que 22 milliards d'or — la circulation d'or du monde entier, sous quelque forme qu'elle se manifeste, ne dépasse pas ce chiffre, d'ailleurs plutôt coquet! — et vous comprendrez le sens exact du mot profond de Bismarck disant, à propos de l'égalon d'or, que la couverture était trop étroite pour pouvoir être universelle!

Je regrette que le cadre restreint qui m'est assigné ne me permette point

d'analyser, avec le soin et le détail qu'ils mériteraient, tous les éléments de cet instructif chapitre. Mais vous lirez le livre de M. Edmond Thiers, le livre tout entier — d'un intérêt si puissant en raison non seulement de la variété des matières qui y sont traitées, mais encore de son abondante documentation — d'un intérêt si immédiat, puisqu'il déduit avec lucidité la répercussion probable des résultats de la guerre hispano-américaine sur la situation du monde entier — d'un intérêt enfin si national, puisque, par notre situation en Europe, nous avons, nous aussi, à compter avec ce que M. Marcel Dubois appelle si justement le danger américain, au cours d'une éloquentة préface dans laquelle il dit du livre de notre éminent confrère que c'est une œuvre de bon Français et de vrai philanthrope.

Le Boursier.

LE MARCHÉ MINIER

Londres, le 14 Janvier 1899.

Les bonnes dispositions dont le marché minier faisait preuve depuis quelque temps se sont considérablement accentuées cette semaine. Et non seulement les cours ont progressé, mais encore les affaires se sont développées à ce point qu'aujourd'hui samedi, le Stock-Exchange ayant fermé ses portes de bonne heure, comme de coutume, nous sommes restés dans la rue jusqu'à près de trois heures et demie!

C'est que, cette semaine, nous sont parvenues d'excellentes nouvelles. Le rendement du Witwatersrand, pour le mois de décembre, s'est élevé à 449,504 onces, contre 333,310 onces en novembre. Il est vrai que dans ce dernier mois, et par suite de la sécheresse, on avait eu à constater une certaine diminution dans la production, plusieurs mines, comme je l'ai fait alors remarquer, ayant dû, momentanément, arrêter leurs broyages. Mais, même en remontant au mois antérieur, c'est-à-dire à octobre qui constituait un « record » important, on arrive à constater que le mois de décembre est favorisé, puisqu'il accuse, sur le susdit mois d'octobre, une augmentation de 18,713 onces. Et si on ajoute aux chiffres ci-dessus les rendements des autres districts du Transvaal, rendements qui se chiffrent par 21,470 onces, contre 20,207 onces en novembre, on trouve que la production totale de décembre s'élevait à 440,674 onces, contre 413,517 onces en novembre. A remarquer que pour le Witwatersrand seul, il y a, sur le mois de décembre 1897, une augmentation de 108,792 onces!

Avant d'aller plus loin, je dois faire quelques remarques.

La production totale du Witwatersrand seul, pour toute l'année 1898, a atteint 4,265,602 onces, contre 3,094,675 onces en 1897. D'où augmentation, d'une année à l'autre, de 1,260,927 onces. Je laisse en dehors les districts autres que le Witwatersrand, qui ont donné, pendant l'année écoulée, 259,437 onces, mais dont on ne faisait pas état en 1897. Or, le rendement de décembre 1898 correspondrait à une production annuelle de plus de 5 millions d'onces, toujours pour le Witwatersrand seul. Mais on aurait tort de prendre ce chiffre comme base d'évaluation pour 1899, car la progression constante qui a été observée en 1898 se renouvelera cette année par la mise en exploitation de nouvelles propriétés, par l'augmentation de la puissance du broyage d'un certain nombre de Compagnies qui n'ont pas encore mis « en place » les nouveaux pilons qu'elles ont commandés, par le perfectionnement des procédés d'extraction de l'or, etc.

L'année qui commence sera donc extrêmement intéressante à tous les points de vue, et on peut avancer qu'en dépit des magnifiques résultats obtenus jusqu'à présent, les mines d'or sud-africaines sont encore loin d'avoir donné la véritable preuve de leur vitalité. Mais il est un autre point de vue auquel il faut se placer. Ce point de vue, auquel j'ai déjà fait allusion précédemment, est celui des dividendes répartis aux actionnaires.

Sur soixante-cinq mines en exploitation dans le Witwatersrand, quarante ont procédé, en 1898, à des répartitions de bénéfices. Ces répartitions se sont élevées à 4,891,814 livres sterling, soit 122 millions 295,275 francs. En 1897, on avait distribué, comme dividendes, 2,742,180 livres sterling (67,904,500 francs) contre 1,489,283 livres sterling (37,234,500 fr.) en 1896. D'où, pour 1898, une augmentation de 81 0/0 sur 1897, et de 238 0/0

sur 1897! J'ajouterai qu'en 1898, la proportion des dividendes, par rapport à la production totale, est de 33 0/0, alors qu'elle ne s'élevait qu'à 25 13 0/0 en 1897, et à 18 56 0/0 en 1896! C'est là une progression extraordinaire et qui justifie toutes les espérances!

Nous avons précédé, mardi dernier, à notre liquidation de mi-janvier. Vu la situation monétaire générale, le taux des reports ne s'est pas beaucoup écarté de celui pratiqué en liquidation de fin décembre, mais l'argent était abondant quand même. En moyenne, on a fait 8 0/0 1/2. Sur la Chartered, on a cependant payé largement 3 pence. Sur la De Beers, on a traité à 6 pence et, ensuite, à 1 shilling. Enfin, au début, sur la Goldfields, l'East Land et la Rand Mines, on avait trouvé des capitaux à 6 0/0.

Sur la New African, on a déclaré, le 14 janvier, un dividende de 10 0/0, et à la date du 13 on a détaché le dividende suivant : 4 pence sur la Barret; 20 0/0 sur la Durban Roodepoort; 3 1/2 0/0 sur la Simmer and Jack; 7 0/0 sur la Wemmer.

La Chartered clôture à 3 liv. st. 5/32. East Rand, 7 liv. st. avec de continuelles demandes. Anglo, 7 liv. st. 3/8; rendement pour décembre, 8,393 onces, contre 7,298 en novembre. Comet, 3 liv. st. 7/16; rendement de décembre, 5,099 onces, en augmentation de 598 onces sur novembre. Orionfontein, 5 liv. st. 1/4; production de décembre, 8,235 onces, contre 7,789 onces le mois précédent.

La City and Suburban est à 5 liv. st. 3/4, avec une production de 11,746 onces pour décembre, contre 10,615 onces en novembre. Crown Reef, 14 liv. st. 1/2; rendement, 13,079 onces, contre 11,944. Durban Roodepoort Deep, 3 liv. st. 7/8; production, 4,711 onces, contre 4,688 en novembre. Ferreira, 25 liv. st. 1/4; rendement de décembre, 13,077 onces, en augmentation de 509 onces sur novembre.

La Geldenhuys Estate est demandée à 8 liv. st. 1/4; rendement de décembre, 12,936 onces, contre 12,812 en novembre; bénéfices, 20,170 livres sterling contre 28,750 livres sterling le mois précédent. Goldenhuys Deep, 4 liv. st. 1/4; production, 12,324 onces, fin; bénéfices approximatifs, 27,350 livres sterling, en augmentation de 3,100 livres sterling sur novembre. Crown Deep, 14 livres sterling; rendement, 12,844 onces d'or fin; bénéfices approximatifs, 20,550 livres sterling contre 14,500 livres sterling le mois précédent. Goldfields Consolidated, en forte avance à 6 livres sterling.

La Jumpers finit à 5 liv. st. 5/8. La Lancaster est demandée à 3 liv. st. 1/8; rendement pour décembre, 5,439 onces, contre 5,220 en novembre; bénéfices, 6,450 liv. st. contre 6,000 liv. st. le mois précédent; cette valeur avait été un peu délaissée dans ces derniers temps, mais on s'en occupe beaucoup de nouveau; jusqu'à présent la mine ne travaillait qu'avec 60 pilons dont le nombre sera porté jusqu'à 100; on télégraphie que 40 des nouveaux pilons ont déjà commencé à fonctionner, et que les 30 autres suivront de quinzaine à quinzaine par série de 10; il s'ensuit que fin février, la Lancaster aura en activité sa batterie complète, et que ses rendements subiront, de ce chef, une augmentation considérable.

La Mosambique est très ferme à 2 liv. st. 1/8, avec de bonnes demandes. Robinson Gold, 9 liv. st. 3/8; rendement de décembre, 22,823 onces, contre 21,482 en novembre. Robinson Deep, 10 liv. st.; production, 14,454 onces en décembre, contre 11,357 le mois précédent. Rand Victoria, en hausse à 2 liv. st. 11/16. Robinson Central Deep, ferme, à 3 liv. st. 3/16. Rose Deep, 9 liv. st. 1/4; rendement de décembre, 16,283 onces, contre 14,672 onces en novembre. Rand Mines 38 liv. st. 1/4, en hausse de 2 liv. st. 3/16 pour la quinzaine.

La Robinson Banking est bien tenue à 3 liv. st. 3/8. Simmer and Jack, 5 liv. st. 1/4. Treasury, 4 liv. 3/8.

Le Windsor est recherché à 3 liv. st. 5/10; rendement de décembre, 2,650 onces, contre 1,871 onces en novembre; bénéfices, 3,427 liv. st., en augmentation de 385 onces sur le mois précédent; cette valeur va, sous peu, détacher son dividende de 4 shillings; il faut dire qu'avec les améliorations apportées à la batterie de cette compagnie, batterie qui fonctionnera sous peu avec 50 pilons au lieu de 40, les bénéfices mensuels qui étaient, en 1898, de 3,200 liv. st. en moyenne, dépasseront vraisemblablement 4,000 liv. st. en 1899, ce qui permettrait, pour l'année en cours, la répartition d'un dividende de 10 shillings. Comme cette mine a une durée très longue, ses actions devront se capitaliser à 10 0/0, ce qui justifierait, pour elles, des cours beaucoup plus élevés que ceux pratiqués actuellement.

Dans le groupe diamantifère, la Jagersfontein est très ferme à 10 liv. st. De Beers, 27 liv. st. 12.